



LES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Rapport pour Istanbul +5

LA CONTRIBUTION DU CANADA
AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DANS LES MUNICIPALITÉS

Fédération canadienne des municipalités
Centre international pour le développement municipal

La FCM désire remercier l'Agence canadienne de développement international pour son soutien financier et pour sa contribution à la rédaction du présent rapport



Les gouvernements locaux et la réduction de la pauvreté

La contribution du Canada au développement social dans les municipalités

Rapport pour Istanbul +5

**Fédération canadienne des municipalités
Centre international pour le développement municipal**



**Fédération canadienne des municipalités
Centre international pour le développement municipal**

24, rue Clarence
Ottawa (Ontario)
Canada, K1N 5P3

Tél.: (613) 241-5221
Télec.: (613) 241-7117
Courriel: international@fcm.ca
Internet: <http://www.fcm.ca>

Directeur, Centre international pour le développement municipal:
Brock Carlton

Éditeurs:
Brock Carlton
Renée Giroux
Peter Paproski

Concept:
Brock Carlton
Peter Paproski

Recherche:



Principaux auteurs:
Michel Frojmovic
Kristin Marinacci
Andrew Farncombe

Graphisme:
Bright Brush Studio

Traducteur:
Jean-Claude Bourgie

Réviseurs:
Michael Adams
Caroline Blackwell

La FCM désire remercier l'Agence canadienne de développement international pour son soutien financier et pour sa contribution à la rédaction du présent rapport

DATE: Juin 2001
ISBN No 0-919080-62-6
FCM No 1037F



Table des matières

	Préface	4
1.	Introduction	5
1.1	Les gouvernements locaux, Habitat II et les priorités en matière de développement social	5
2.	Études de Cas – Coopération Municipale Internationale	8
2.1	Gestion communautaire des bassins hydrographiques, Santo André, Brésil, 1998-2002	8
2.2	Revitalisation du <i>Parque Metropolitano de La Habana</i> , 1995-2001	11
2.3	Partenariats municipaux Canada - Afrique, 1996-1999	14
2.4	Des logements pour tous : amélioration des centres d'accueil en Afrique du Sud, 1995-2001	17
2.5	Programme de soutien aux gouvernements locaux Philippines – Canada, Phase II, 1999-2004	20
3.	Études de Cas – Initiatives Municipales Canadiennes	22
3.1	Ville de Montréal – Nourrir Montréal	22
3.2	Ville d'Ottawa – Échange d'aiguilles SITE	24
3.3	Ville de Toronto – Groupe de travail sur les sans-abri	25
3.4	Ville de Regina – Prévention de la criminalité	27
3.5	Ville de Vancouver – Programme de revitalisation de l'est du centre-ville	29
4.	Les Gouvernements Locaux et la Réduction de la Pauvreté	31
Annexe A:	Information Personnes-ressources	32
Annexe B:	Documentation Relative au Rapport « Le Gouvernement Local et la Réduction de la Pauvreté »	33

Préface

Les échanges d'expériences et de compétences de la FCM sur les gouvernements locaux et la réduction de la pauvreté

En 1996, en adoptant le Programme pour l'habitat, la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains présentait un défi à l'humanité: fournir à tous un logement convenable et créer des établissements humains durables dans un monde en urbanisation. La suppression de la pauvreté a été identifiée comme étant l'élément clé pour réaliser ces buts, et les gouvernements municipaux vont jouer un rôle important dans cet ambitieux programme en assurant les services nécessaires à sa réalisation.

Les municipalités canadiennes, conformément à leur mandat et en réponse aux besoins de leurs citoyens, ont élaboré des approches innovatrices pour se pencher sur le problème de la pauvreté locale. Les cinq cas exposés dans le présent document illustrent et révèlent certaines des leçons tirées d'expériences passées.

À l'extérieur du Canada, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a apporté son soutien au Programme pour l'habitat par le biais de projets exécutés par une vaste gamme d'institutions, ONG et entreprises du secteur privé canadiennes. La majeure partie de ce travail reposait sur l'hypothèse que la capacité renforcée des gouvernements municipaux réduirait la pauvreté sur les marginaux et les déshérités par de meilleurs services et une gestion des affaires publiques plus globale.

Les cas présentés ici vont un peu plus loin, illustrant des méthodes de réduction de la pauvreté au niveau local dans le cadre de projets qui engagent les gouvernements municipaux et les déshérités dans des interventions de développement social innovatrices.

Chacune des dix études de cas entreprises par la FCM / CIDM depuis 1996 en faveur de la réduction de la pauvreté par les gouvernements locaux repose sur une série d'initiatives fondées sur les connaissances.

Les études de cas de coopération municipale internationale ont été présentées pour la première fois en avril 2000 dans le cadre d'un *Atelier international sur le développement des capacités des municipalités* organisé par la FCM, qui réunissait des agences d'exécution de projets de l'ACDI et des organismes partenaires¹. Le but de cet atelier était d'améliorer la

qualité des contributions canadiennes au développement des capacités des municipalités par le biais de la coopération internationale et d'accroître la base de connaissances relatives à la conception et à la mise en œuvre de projets de développement des capacités des municipalités.

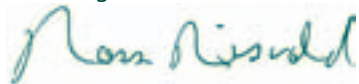
Parallèlement à la recherche menée par la FCM sur les contributions à la coopération internationale municipale, se sont déroulés une série de projets axés sur les connaissances visant à capter l'attention sur les efforts déployés au Canada par les gouvernements municipaux canadiens. La FCM a récemment entrepris une recherche sur les initiatives des gouvernements municipaux canadiens à l'appui de la réduction de la pauvreté, qui doit être présentée sous forme d'une série d'études de cas. En 1999, la recherche de la FCM sur la réduction de la pauvreté a porté sur le rôle de la participation des citoyens aux décisions municipales². Le manuel qui a découlé de cette recherche fut conçu pour aider les représentants municipaux et leur personnel à initier ou renforcer des pratiques participatives dans leurs propres collectivités. Ce travail de recherche fut précédé par un autre sur l'égalité entre les sexes, fait en collaboration avec le programme Femmes et ville de la Ville de Montréal³. Il fut conçu pour aider les gouvernements municipaux à évaluer l'impact de leurs décisions sur la qualité de vie des femmes dans tous les secteurs de responsabilité des gouvernements locaux.

Conformément à la vision du CIDM, ce document combine la pratique nationale et l'expérience de coopération internationale en contribuant à une perspective globale de la meilleure manière d'aborder le problème de la pauvreté au niveau local. Il nous aide également à comprendre comment transposer cette expérience nationale sur la scène internationale, où ses meilleurs éléments peuvent être partagés et où ses aspects les plus pertinents peuvent influencer de manière positive les pratiques et projets municipaux dans le monde.

La FCM désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à la présente publication et reconnaître tous ceux et celles qui consacrent une si grande part de leur vie aux changements qui auront des conséquences positives sur la qualité de vie des gens dans le monde. Cela compte beaucoup.



Brock Carlton
Directeur
Centre international pour le développement municipal



Maire Ross Risvold
Président
Comité permanent des programmes internationaux, FCM

1 FCM. 2000. Rapport d'un atelier sur le partage des connaissances relatives à l'expérience internationale canadienne en matière de développement des capacités des municipalités. Fédération canadienne des municipalités, Ottawa.

2 FCM. 1999. Manuel de participation des citoyens au gouvernement local.

3 FCM et Ville de Montréal, 1997. Une ville à la mesure des femmes. Le rôle des municipalités dans l'atteinte de l'objectif d'égalité entre les sexes.



Introduction

1.1 Les gouvernements locaux, Habitat II et les priorités en matière de développement social

Le rôle du Canada en matière de réduction de la pauvreté dans les municipalités, à la fois à l'échelle internationale et nationale, est de contribuer à la réalisation du Programme pour l'habitat (1996) et à ses deux principaux objectifs, soit « un logement convenable pour tous » et « des établissements humains durables dans un monde en urbanisation ». Le Programme pour l'habitat, qui a été adopté dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) à Istanbul en 1996, propose un cadre d'objectifs, de principes et d'engagements ainsi qu'une vision positive des établissements humains durables⁴. Le Programme pour l'habitat reconnaît que la suppression de la pauvreté est un élément essentiel aux établissements humains durables. En plus de mettre l'accent sur l'hébergement, la vision prévoit des environnements sociaux, économiques et naturels sains réalisés par le biais de stratégies de mise en œuvre essentielles basées sur les partenariats, le renforcement des capacités, le développement institutionnel ainsi que la coopération et la coordination internationales.

En sus du Programme pour l'habitat, le rapport suggère également de faire un lien important entre le rôle joué par les gouvernements locaux dans la réduction de la pauvreté et les priorités de développement social récemment introduites par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le cadre stratégique actuel de l'ACDI pour l'aide publique au développement consiste en six axes prioritaires d'intervention, qui comprennent les droits de la personne, la démocratie et la saine gestion publique, les services d'infrastructure, l'égalité entre les sexes, le développement du secteur privé, l'environnement et les besoins humains fondamentaux. En septembre 2000, l'Honorable Maria Minna, ministre de la Coopération internationale, annonçait une série de priorités de développement social conçues pour mieux cibler l'aide canadienne au développement international⁵.

Les priorités de l'ACDI en matière de développement social reflètent la conviction que le développement durable, la prospérité économique et la stabilité politique sont difficilement concevables si la population ne bénéficie pas d'un cadre de vie sain. À cette fin, l'aide canadienne au développement international mettra l'accent sur le soutien à l'enseignement primaire, à la santé et la nutrition de base, à la prévention du VIH et du sida, et à la protection de l'enfance.

Études de cas – coopération municipale internationale

Le présent rapport illustre l'aptitude des gouvernements locaux à puiser dans une vaste gamme de mandats municipaux pour la prestation de services à l'appui de la réduction de la pauvreté. En fait, une importante raison d'appuyer le rôle des gouvernements locaux est leur proximité des bénéficiaires de toute une gamme de services de base. Les projets de coopération municipale internationale financés par l'ACDI rehaussent le niveau de sensibilisation des gouvernements locaux sur la diversité des besoins existants de leurs populations. Cette sensibilisation accrue, combinée à une augmentation de la capacité globale de gérer et d'assurer les services, a signifié que les gouvernements locaux sont mieux préparés pour répondre aux besoins de base des pauvres et des groupes traditionnellement marginalisés qui relèvent de leur compétence.

Les cinq études de cas de coopération municipale internationale incluses dans ce rapport offrent des exemples de coopération réalisée par des organismes canadiens avec l'appui financier de l'ACDI. Ces études de cas illustrent la programmation de développement visant à renforcer le rôle que jouent les gouvernements locaux dans la lutte contre la pauvreté en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Afrique et dans le sud-est de l'Asie (Tableau 1).

4 Programme pour l'habitat, paragraphe 21.

5 ACDI. 2000. Un cadre d'action

Tableau 1 : Études de cas – coopération municipale internationale

ÉTUDE DE CAS MUNICIPALITÉ	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT APPUYÉ PAR L'ACDI	PARTENAIRE CANADIEN / AGENCE D'EXÉCUTION
Santo André, Brésil	Gestion communautaire des bassins hydrographiques, 1998-2002	<i>Centre for Human Settlements</i> Univ. de la Colombie-Britannique
La Havane, Cuba	Revitalisation du <i>Parque Metropolitano de La Habana</i> , 1995-2001	Institut urbain du Canada
Sanankoroba, Mali	Partenariats municipaux Canada-Afrique, 1996-1999	Fédération canadienne des municipalités
Le Cap, Afrique du Sud	Des logements pour tous : amélioration des centres d'accueil en Afrique du Sud, 1995-1999	Abri International
Kibawe, Philippines	Programme de soutien aux gouvernements locaux, phase II, 1999-2004	Agriteam Canada / Fédération canadienne des municipalités

Les efforts de coopération internationale du Canada face à la réduction de la pauvreté par les gouvernements locaux sont basés sur des pratiques et des valeurs domestiques solides et mises à l'épreuve. Les cinq organismes canadiens dont le profil est établi dans ce rapport sont reconnus pour les résultats qu'ils obtiennent dans le renforcement des capacités et la réduction de la pauvreté. Chacun d'entre eux travaille, au pays comme à l'étranger, sur des questions liées à la réduction de la pauvreté et à la gestion publique locale. Ensemble, ils possèdent une vaste expérience géographique et sectorielle, des compétences variées et des capacités complémentaires qui sont toutes fondées sur une expérience canadienne.

Ces cinq organismes représentent une partie infime de la vaste collectivité des organismes canadiens qui œuvrent dans le domaine de la coopération municipale internationale. On cite :

- un centre de recherche d'une université canadienne appuyant la recherche-action sur la réduction durable de la pauvreté et reliant la recherche au niveau des projets à la formulation et la mise en œuvre des politiques urbaines et municipales;
- une association mutuelle canadienne à but non lucratif dont le mandat explicite est de renforcer la gestion publique locale et de promouvoir la durabilité urbaine;
- une association nationale de gouvernements municipaux servant de porte-parole à des représentants municipaux élus et des cadres supérieurs municipaux canadiens, et capable de supporter toute la gamme des responsabilités municipales, ainsi que les cadres de décentralisation du gouvernement national;
- une ONG canadienne à but non lucratif, appuyée par une association canadienne de fournisseurs d'habitations, pos-

sédant une solide expérience pratique en matière d'engagement auprès des collectivités à faible revenu; et

- une entreprise multidisciplinaire canadienne d'experts-conseils possédant une expérience extensive et variée en gestion de projets de développement, au pays comme à l'étranger.

Études de cas – initiatives municipales canadiennes

À l'origine, parmi les responsabilités qui incombent aux gouvernements municipaux canadiens, il y avait l'infrastructure et la fourniture de services tels que les systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées, l'entretien des routes, le ramassage des ordures, l'urbanisme et les services d'urgence. Tout récemment, le rôle des municipalités a pris de l'ampleur et s'est doté d'un nombre croissant de programmes visant particulièrement à réduire la pauvreté. Les cinq études de cas illustrent des méthodes d'approche récemment utilisées pour s'adresser aux pauvres en milieu urbain et aux collectivités marginalisées au Canada par le biais d'une gamme de services municipaux (Tableau 2).

L'une de ces méthodes d'approche concerne la prestation de services ciblés par des services municipaux traditionnels. Ceux-ci comprennent les services de loisirs qui appuient la nutrition de base (Ville de Montréal), les services de la santé qui appuient les mesures préventives en réponse à la consommation abusive d'alcool et de drogues et à la propagation du VIH/sida (Ville d'Ottawa), et les services policiers qui comptent sur l'appui des services communautaires pour aborder le problème de l'exploitation sexuelle (Ville de Regina).



Tableau 2 : Études de cas – initiatives municipales canadiennes

ÉTUDE DE CAS MUNICIPALITÉ	INITIATIVE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ	DOMAINE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Montréal, Québec	Nourrir Montréal	Nutrition de base
Ottawa, Ontario	Programme d'échange d'aiguilles SITE	Prévention du VIH/sida
Toronto, Ontario	Groupe de travail sur les sans-abri	Développement social intégré
Regina, Saskatchewan	Prévention de la criminalité	Protection de l'enfance
Vancouver, Colombie-Britannique	Programme de revitalisation de l'est du centre-ville	Développement social intégré

Une seconde approche consiste à utiliser la coordination interdépartementale pour réaliser des approches plus globales en matière de réduction de la pauvreté. Plutôt que d'avoir recours à leurs services individuels, les gouvernements municipaux commencent à aborder les problèmes complexes par des approches intégrées et holistiques de la réduction de la pauvreté. De plus en plus, les municipalités canadiennes mettent en œuvre des stratégies ou politiques à travers toute la ville pour élaborer des approches plus coordonnées et globales face à certaines dimensions particulières de la pauvreté, notamment ses causes. L'initiative de revitalisation communautaire de Vancouver et la stratégie de Toronto sur les sans-abri prennent toutes deux appui sur de nombreux services municipaux et partenaires externes pour aborder la gamme d'interventions sectorielles.

Ces approches constituent le fondement de nouvelles initiatives de coopération internationale destinées à réduire la pauvreté dans les municipalités par des interventions ciblées et innovatrices en matière de développement social.

Cadre de gestion publique locale pour le développement social

Un des éléments qui permet de réaliser les objectifs cités dans le Programme pour l'habitat et le Programme de développement social est la participation concrète au processus décisionnel. Chacune des dix études de cas souligne l'importance d'appuyer les processus participatifs et à intervenir multiples pour informer la prise de décision et soutenir la prestation des services au niveau local.

Ces études de cas laissent entendre que les municipalités sont de plus en plus aptes à assurer la participation active des groupes traditionnellement marginalisés. Les municipalités s'enhardissent également à aller au-delà des méthodes traditionnelles telles que les assemblées publiques pour garantir une participation plus représentative. Ceci se reflète dans l'introduction d'institutions communautaires de logement social en Afrique du Sud, dans le premier processus de planification stratégique communautaire jamais entrepris à Cuba, et dans la participation entière des femmes à la prise de décision locale au Mali.

La planification participative donne l'occasion à tous les citoyens, y compris les groupes marginalisés, de mettre en évidence les priorités qu'ils considèrent être les plus pertinentes en matière de développement. En conséquence, elle permet l'établissement d'un cadre décisionnel pour l'élaboration des priorités de développement social en favorisant un environnement de collaboration entre le gouvernement et la société civile. Cette collaboration permet au gouvernement d'obtenir ouvertement la participation de la société civile au processus décisionnel et encourage également l'inclusion des questions d'ordre social dans le processus décisionnel.

Une fois les priorités de développement social établies, le processus participatif encourage la participation de la population locale à la conception et la direction du projet, ce qui a pour effet de produire des services mieux conçus et plus pertinents. Enfin, l'habilitation de la collectivité résultant d'une participation active à la prise de décision instaure la confiance du public dans le processus de planification, provoquant chez les intervenants un sentiment d'appartenance accru et un sentiment de responsabilité active face aux résultats anticipés.



Études de cas - Coopération Municipale Internationale

2.1 Gestion communautaire des bassins hydrographiques, Santo André, Brésil, 1998-2002

Université de la Colombie-Britannique – Centre for Human Settlements

Contexte

Depuis 1998, le *Centre for Human Settlements (CHS)* de l'Université de la Colombie-Britannique travaille en collaboration avec les gouvernements locaux brésiliens pour améliorer la protection et la réhabilitation des zones de bassins hydrographiques touchées par les établissements humains dans la région métropolitaine de Sao Paulo. Le programme, qui consiste à l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de gestion communautaire des bassins hydrographiques (GCBH), implique une vaste participation des intervenants dans la municipalité de Santo André. Les méthodes de GCBH seront diffusées dans toute la région métropolitaine de Sao Paulo lorsque cet objectif sera réalisé.

Le Centre est situé au sein de la *School of Community and Regional Planning* de l'Université de la Colombie-Britannique. Le CHS tire son origine de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat I) qui s'est tenue en 1976 à Vancouver (Colombie-Britannique). Le personnel enseignant et les étudiants de divers départements participent aux projets du CHS, en effectuant des recherches pertinentes aux programmes. Ces recherches portent sur l'égalité entre les sexes, les communautés saines et durables, les liens ruraux/urbains, la régie métropolitaine, les secours en cas de catastrophe naturelle, l'analyse des risques et la planification participative. En plus de gérer le projet quadriennal de GCBH au Brésil, le CHS est présentement impliqué dans des projets majeurs de renforcement des capacités financés par l'ACDI au Vietnam et en Chine.

Les styles traditionnels de gestion des bassins hydrographiques s'appuient fortement sur des méthodes législatives et

légalistes hiérarchisées. Le projet de GCBH adopte une approche communautaire pour protéger les zones écologiquement sensibles et réhabiliter celles qui sont déjà endommagées, en impliquant les gens dans le processus de développement en qualité d'« intendants » de l'environnement. La rédaction du cadre de GCBH se fait grâce à la collaboration de la population locale sur des questions telles que les conditions de vie des femmes, les attentes des jeunes et la génération de revenus, ainsi que par des questions plus techniques telles que la qualité de l'eau, la pollution, les zones d'égouttage et les zones tampons.

L'information recueillie dans le programme fait continuellement l'objet de discussions entre la collectivité et l'équipe de projet. Le programme influence également les décisions relatives à la sélection d'interventions appropriées au sein du cadre de GCBH. Aussi, le processus global du projet et les activités connexes visent à stimuler un sentiment d'intendance au sein de la collectivité en faisant connaître à la population locale l'importance des bassins hydrographiques pour leur bien-être politique, social, économique et physique.

Une nouvelle manière de gérer l'environnement

Santo André, qui compte 665 000 habitants, est l'une des 39 municipalités situées dans la région métropolitaine de Sao Paulo. La ville a subi un phénomène d'urbanisation rapide et mal géré qui se caractérise par la dégradation de l'environnement, et surtout la construction de nombreux établissements improvisés. Ces établissements, qui violent les lois municipales sur l'utilisation du terrain et sur l'environnement, représentent

un risque sérieux pour la santé des gens, en raison des niveaux peu élevés de prestation de services tels que le traitement des eaux usées et le ramassage des ordures.

En 1997, le gouvernement brésilien a décentralisé l'application des lois environnementales de l'État, et il incombe maintenant aux gouvernements municipaux d'exécuter ces lois dans leurs bassins et réservoirs respectifs. La municipalité de Santo André est responsable du réservoir Repressa Billings, qui se trouve à l'intérieur de ses limites. Cinquante-cinq pour cent des terrains municipaux de Santo André sont situés au sein de la zone de protection du bassin hydrographique. Bien que seulement quatre pour cent de la population habite présentement dans cette zone protégée, la municipalité subit des pressions considérables au plan du développement, en raison de la pénurie de terrains disponibles aux fins d'expansion dans ses communes urbaines existantes. La demande de plus en plus grande de terrains urbains pour la construction de logements a obligé la municipalité à recourir à des mesures légales pour contrôler les zones où se trouvent les établissements.

En matière de planification, le problème immédiat à Santo André est l'absence d'un cadre global pour gérer les établissements et pour guider l'expansion domiciliaire future au sein de la zone de protection du bassin hydrographique. Le projet de GCBH s'écarte des tentatives infructueuses de recourir à des approches réglementaristes restrictives et met plutôt l'accent sur la participation des citoyens au processus de développement. L'objectif principal du projet de GCBH est de faire en sorte que la gestion du bassin hydrographique municipal à Santo André soit plus efficace, plus participative, et qu'elle réponde aux besoins des établissements improvisés. Le projet vise également à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'information que les décideurs municipaux utilisent pour la gestion du bassin hydrographique, et à établir un processus et une méthode opérationnelle en vue de l'élaboration d'une gestion communautaire des bassins hydrographiques qui puisse être transmise à d'autres collectivités.

La conception d'ensemble du projet met l'accent sur l'apprentissage par la pratique. Les activités du projet et leurs résultats contribuent à augmenter la base de connaissances de tous les intervenants. Ceci permet à ces derniers, en particulier la population locale et les organismes communautaires, d'apporter à leur tour une contribution significative et de prendre des décisions éclairées tout au long du processus de planification. L'approche de l'apprentissage par la pratique permet à la collectivité non seulement de se diriger elle-même, mais également d'influencer les réalisateurs du projet à s'instruire en matière de planification communautaire et de traitement de l'information.

Collecte et diagnostic de l'information

Le projet tente d'améliorer la qualité et l'accès à l'information dont disposent les décideurs et de démontrer l'importance de l'utilisation de l'information en guise de base pour la formulation de toute une gamme d'options possibles de gestion et de planification. Le projet a également mis l'accent sur le développement de la capacité d'analyser les données biophysiques et sociales afin d'appuyer une évaluation exhaustive de l'utilisation du bassin hydrographique. Ces données sont recueillies et incorporées sur un disque optique compact, qui comprend une combinaison de tableaux, cartes, images,

graphiques et bases de données. Le résultat escompté sera un système d'information interdisciplinaire et interactif qui pourra être utilisé pour organiser, analyser et présenter l'information. La collecte et le diagnostic de l'information fourniront la base de l'élaboration de toute une gamme de démarches possibles.

Cette approche de la collecte et du diagnostic de l'information confirme les pouvoirs des décideurs municipaux tout en se penchant sur les besoins en information des intervenants, en particulier ceux de la collectivité. Elle permet aussi que les décideurs trouvent d'autres moyens de rendre l'information scientifique accessible à la collectivité, et que les décisions et les choix soient plus clairement formulés.

Formulation du cadre de GCBH

Le processus de planification utilisé dans la formulation du cadre de GCBH comprend un certain nombre de phases, dont la définition de problèmes, d'objectifs, la conception du projet, la mise en œuvre et les activités courantes, et la gestion. Plutôt qu'une simple série d'étapes linéaires, le processus incorpore l'apport stratégique de tous les intervenants par le biais d'ateliers, de séminaires, d'assemblées publiques, de cours de formation et d'apprentissage pratique dans le cadre de projets pilotes dans la zone de protection du bassin hydrographique.

Un élément important de cette approche est que le cadre de GCBH découle du processus de planification. Dans un plan directeur traditionnel, le plan sert de point de départ auquel la réalité pratique est supposée s'adapter. Par contraste, l'approche de la GCBH encourage une évaluation globale des options d'utilisation du bassin hydrographique et des processus participatifs pour déterminer la vision et les mécanismes de mise en œuvre. Le processus participatif, qui implique la population locale, les organismes communautaires, les représentants municipaux, les ONG, les politiciens ainsi que les institutions métropolitaines et publiques, est utilisé pour générer des idées et des possibilités qui seront éventuellement condensées en options de planification et de gestion. Le processus servira également à mettre en évidence les mesures qui doivent être prises pour assurer la viabilité du projet.

Projets pilotes

Les projets pilotes et les résultats qui en découlent font partie intégrante du projet de GCBH. Les activités des projets pilotes comprennent la sensibilisation environnementale par le biais de visites porte-à-porte et de programmes scolaires, les études sur le terrain, les programmes de production de revenus, et l'exploration d'un aménagement urbain et paysager innovateur. Le suivi des résultats des projets pilotes facilite encore plus le processus d'apprentissage par la pratique.

Les activités des projets pilotes sont très variées. Certaines mettent l'accent sur la population locale et sur les groupes communautaires en tant que bénéficiaires et fournisseurs plus passifs de l'information, alors que d'autres sollicitent une participation plus intensive de la collectivité. L'objectif de chaque projet pilote est de faire en sorte que les membres de la collectivité comprennent l'importance du bassin hydrographique pour leur bien-être politique, social, économique et physique. Par exemple, le matériel d'enseignement fournit des

renseignements relatifs à l'utilisation appropriée des bassins hydrographiques, aux risques potentiels de contamination de l'eau, ainsi qu'à l'utilisation appropriée et la destination des eaux d'égout et des déchets solides. Le projet compte mettre en évidence les questions liées à la qualité de l'eau, dans l'espoir que ceux et celles qui en sont directement dépendants continueront d'en tirer avantage.

Cours de formation en GCBH

Un cours de formation est fourni aux intervenants dans plusieurs domaines, tels que la résolution de conflits, la gestion à intervenants multiples, l'éducation environnementale, la participation de la collectivité aux processus de planification, et l'organisation des données multimédia. Les cours de formation et les activités se tiennent dans des endroits précis pendant le cycle du projet et vont des ateliers communautaires aux visites de représentants du gouvernement local de Santo André dans des municipalités canadiennes et aux ateliers conjoints de perfectionnement professionnel Canada – Brésil.

Les ateliers de résolution de problèmes se sont révélés particulièrement efficaces, puisqu'ils réunissent habituellement une fourchette d'intervenants dont l'expérience, le rôle social et la profession sont différents. Cette globalité entraîne de nouvelles perspectives et synergies intellectuelles et facilite les relations de travail qui sont essentielles à l'élaboration du cadre global et à l'avenir de la gestion communautaire du bassin hydrographique à Santo André.

Au-delà de la recherche – les avantages de l'apprentissage par la pratique

Les résultats de l'approche de la GCBH adoptée par le projet démontrent comment la recherche universitaire peut avoir un impact positif et significatif sur la pauvreté. Le processus d'apprentissage par la pratique a joué un rôle à cet égard. Bien que la collecte des données et la publication de rapports constituent des résultats importants, le CHS a également travaillé en collaboration avec les collectivités et le gouvernement local de Santo André pour garantir leur contribution au processus de résolution de problèmes.

Le CHS s'est également servi d'approches non traditionnelles pour la prestation du renforcement des capacités au niveau du projet. Bien que des ateliers de formation aient été réalisés à l'intention des divers intervenants, l'essentiel des connaissances acquises a résulté des processus axés sur l'apprentis-

sage mutuel par la résolution de problèmes. Ceci a compris la transmission des techniques de planification par leur application concrète. La combinaison des ateliers, de l'apprentissage par la pratique et des réunions de planification de projet s'est révélée efficace pour transférer les technologies de planification dans le but de résoudre les problèmes du monde réel.

Les résultats progressifs que le projet de GCBH a permis d'obtenir à ce jour reflètent sa capacité de solliciter l'engagement et la participation des intervenants. Par contraste, la coopération entre les représentants élus et la population est habituellement peu commune au Brésil. La participation à Santo André n'est désormais plus un concept abstrait; elle fait plutôt partie intégrante du processus, résultant en un sentiment accru d'appartenance au projet de GCBH de la part des habitants des établissements improvisés les plus touchés par la dégradation du bassin hydrographique.

Participation – leçons tirées

Les processus de planification orientés vers la durabilité sont complexes, faisant habituellement état d'une gamme d'information sur les variables biophysiques, sociales et économiques. Les méthodes traditionnelles ont tendance à être centralisées au sein des organismes gouvernementaux responsables de la planification urbaine. Le projet démontre que la collecte décentralisée et participative de l'information peut amener à ce que les prises de décisions soient plus claires. Cela contribue à un développement urbain non seulement plus efficace, mais également distribué de manière plus équitable entre les intervenants.

La participation est un élément clé de toutes les activités entreprises dans le cadre du projet de GCBH. La durabilité de la GCBH à Santo André dépend en grande partie de l'aptitude du projet à responsabiliser les citoyens dont la vie dépend du bassin hydrographique pour leurs établissements, leurs revenus, leur eau potable et leurs loisirs. La gestion communautaire des bassins hydrographiques n'est possible que lorsque les membres de la collectivité jugent que leur santé et leur bien-être personnels sont indissociables de la santé de leur environnement local.

Bien que le programme de GCBH ait été conçu expressément pour la population de Santo André, il vise également à étendre ses bienfaits à toute la région métropolitaine de Sao Paulo. Ceci se produira par la diffusion de méthodes de GCBH, appliquées et adaptées comme faisant partie du projet à Santo André.

Information personnes-ressources – Voir l'annexe A



2.2 Revitalisation du *Parque Metropolitano de La Habana*, 1995-2001⁶

Institut urbain du Canada

Contexte

Le *Parque Metropolitano de La Habana* (PMH), une unité de gestion locale sous la compétence de la Province de la cité de La Havane, est responsable d'une étendue de terrain de 700 hectares situé au cœur de la cité de La Havane qui correspond approximativement au bassin hydrographique inférieur du Rio Almendares. Le *Parque Metropolitano de la Habana* est l'un des cinq grands parcs qui longent le bassin fluvial. Comme tel, il fait partie de la ceinture de verdure de la capitale. À partir de son embouchure sur la côte, le parc suit la rivière sur une distance de neuf kilomètres, alors qu'elle serpente à travers des quartiers urbains, des complexes industriels, des espaces verts publics et des terres agricoles qui reflètent la diversité et l'histoire de la ville. Le *Rio Almendares* a toujours été et continue d'être une « rivière de travail ». De nos jours, elle témoigne du fléau qui est celui de la contamination des cours d'eau urbains de tant de grandes villes au monde.

Le projet vise à développer un parc dans le centre de la cité de La Havane qui respecte l'environnement et qui soit accessible à la collectivité. Le projet a pour objectifs de pallier au nettoyage du territoire, de la rivière et des contaminants industriels, d'explorer des technologies de remplacement pour l'épuration des eaux usées, d'introduire des pratiques de gestion intégrée des déchets, d'améliorer les installations et services récréatifs, de promouvoir l'autosuffisance économique et de créer des processus de sensibilisation participatifs et environnementaux. Ces objectifs ont été définis grâce à un processus participatif de planification stratégique qui a commencé par un diagnostic environnemental. Ce mécanisme a permis aux intervenants de définir des problèmes spécifiques, de comprendre leur interconnectivité et de lancer des idées en vue de solutions potentielles.

Depuis 1995, par l'entremise du PMH, l'Institut urbain du Canada (IUC) travaille en partenariat avec la Province de la cité de La Havane, fournissant l'assistance technique, le transfert des connaissances et l'aide financière nécessaires au projet. L'IUC est un organisme sans but lucratif qui se voue à l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain au Canada et dans le monde. L'Institut a acquis une expérience internationale considérable dans la conception, la gestion, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de développement des capacités des gouvernements locaux en Asie, aux Amériques, en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Au cours des six dernières années, les travaux de coopération de l'IUC à Cuba ont visé le renforcement des capacités du PMH et de son personnel dans les domaines de la gestion de projet, le contrôle financier, la planification participative, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation, l'éducation environnementale, et divers domaines techniques liés à l'assainissement de l'environnement. Le renforcement des capacités a également été orienté vers la société civile, de manière à bâtir un environnement généralement favorable à la participation

aux processus de gestion publique et de développement au plan local.

Élaboration d'une démarche de partenariats pour un développement urbain durable

Lorsque le projet a débuté en 1995, il existait un plan directeur pour la création du parc métropolitain mais aucune stratégie pour la mise en œuvre du plan n'avait été mise en place. Il n'y avait pas de moyens pour assurer la participation des collectivités, des organisations non gouvernementales et des autres organismes gouvernementaux à la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan. L'insuffisance des capacités au sein du PMH, de sa direction et de ses équipes techniques constituait un obstacle à la création du parc métropolitain. Il importait d'élaborer une stratégie pour établir les principales actions nécessaires à la réalisation du reboisement, de la restauration de l'environnement, des investissements dans l'infrastructure et des loisirs dans le parc.

La première phase du projet a commencé en 1995 et s'est poursuivie jusqu'en 1998. Durant cette période, le projet a opté pour une approche cubaine innovatrice de la planification stratégique demandant que les collectivités à tous les niveaux formulent une stratégie pour la revitalisation du parc. Ceci a été fait en renforçant la capacité de l'équipe de projet du PMH d'entreprendre le processus de planification stratégique et de mettre en œuvre des projets pilotes déterminants dans quatre des municipalités les plus importantes et les plus peuplées de La Havane situées à l'intérieur des limites du parc. Les principales réalisations du projet pendant les trois premières années ont été les suivantes :

- achèvement d'un plan stratégique pour la revitalisation du *Parque Metropolitano de La Habana*, avec plan économique complémentaire et plans quinquennaux d'action dans six zones sectorielles;
- exécution, à l'intention de l'équipe du parc et des ONG cubaines participantes, des programmes de formation et de renforcement des capacités en matière de développement urbain stratégique, de planification environnementale et de participation du public;
- implication de plus de quinze ONG et organismes gouvernementaux, et participation de plus de 500 intervenants au processus de planification stratégique et à la mise en œuvre des projets pilotes;
- mise en œuvre de cinq projets pilotes en agriculture urbaine, reboisement urbain, systèmes naturels pour l'épuration des eaux d'égout, éducation environnementale et gestion des déchets solides;
- optimisation des activités de mise en œuvre du projet en suscitant des investissements d'une valeur de 200 000 \$ US de la part d'autres organismes étrangers pour la mise en œuvre des projets pilotes;

6. Préparé par Andrew Farncombe, urbaniste de Toronto et gestionnaire des programmes internationaux à l'IUC, et par Rafael Betancourt, économiste de La Havane et représentant de l'IUC à Cuba.

- établissement d'un système de comité stratégique de projet intégré aux structures de régie; et
- coordination des activités de développement dans le parc avec huit autres organismes de développement international, et développement de liens durables avec les autorités et professionnels canadiens locaux.

La Phase II du projet (1998-2001) a mis l'accent sur la mise en œuvre des éléments clés de la stratégie de revitalisation du *Parque Metropolitano*, qui avait été formulée avec la coopération technique canadienne durant la Phase I. L'une des questions les plus marquantes pendant le processus d'élaboration de la stratégie était la complexité de la tâche à accomplir. Ceci a été aggravé par l'ampleur du territoire et la diversité des usages que l'on en fait, par le degré de contamination de l'environnement, et par la situation économique unique et difficile dans laquelle Cuba se trouve. La deuxième phase a relevé ces défis de plusieurs manières :

- en élargissant l'approche « partenariats pour le développement » pour créer de nouvelles relations de collaboration en vue de la mise en œuvre de la stratégie. Ces relations comprennent un plan d'action commun avec les neuf conseils populaires (autorités locales communautaires), avec quatre gouvernements municipaux, et avec plusieurs industries situées dans le parc;
- en mettant en œuvre des projets ayant un puissant effet de « démonstration ». Ceci comprend la création de deux partenariats pilotes communautaires avec les conseils populaires de Pogolotti et La Ceiba pour la mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets solides, d'activités de reboisement et d'autres initiatives;
- en renforçant le processus de planification et de développement grâce à l'incorporation de technologies de Systèmes d'information géographique (SIG) en guise d'outil pour coordonner la tâche à accomplir;
- en développant de nouveaux mécanismes générateurs de revenus et l'autosuffisance économique de l'autorité du parc grâce à l'établissement d'un incubateur d'entreprises pour le PMH. Ceci permettra au PMH de gérer des unités commerciales, de financer ses propres efforts de dépollution, et de réduire sa dépendance face aux transferts publics et à l'aide étrangère;
- en documentant les expériences d'apprentissage du projet par le biais d'études de cas, de manuels, d'ateliers et d'autres méthodes. À Cuba, le projet du PMH sert maintenant de modèle de gestion urbaine stratégique, et les leçons apprises sont transmises à d'autres gouvernements locaux dans tous le pays.

Un quartier pauvre de La Havane prend des mesures efficaces pour nettoyer son environnement

La collectivité de Pogolotti, l'un des quartiers pilotes cibles situés au sein du PMH, illustre bien l'approche adoptée par le projet pour intégrer les objectifs de développement social aux initiatives de gestion de l'environnement. Pogolotti, un quartier périphérique de La Havane presque entièrement pauvre où l'on trouve une prédominance de noirs, est un exemple des premiers logements bon marché qui ont été subventionnés par l'État à Cuba. Bâti au début du XXe siècle, les

logements sont affligés par de sérieux défauts d'aménagement du milieu naturel et de planification urbaine et architecturale; aujourd'hui, les services publics essentiels et les espaces verts y sont rares. En outre, Pogolotti a été envahi par des milliers de démunis au fil des ans qui ont bâti des bidonvilles adjacents dépourvus d'eau courante, d'égouts ou d'électricité.

Malgré les progrès remarquables qui ont été réalisés au cours des 40 dernières années aux plans socio-économique et culturel, Pogolotti reste l'un des quartiers les plus pauvres de La Havane. Une décennie de crise économique n'a fait qu'accentuer les problèmes, comme le démontrent les logements médiocres, les rues couvertes de nids de poule et les ordures non ramassées. Lors d'assemblées publiques, les habitants du quartier ont identifié les conditions insalubres et le manque d'installations récréatives comme leurs plus grandes préoccupations. Aujourd'hui, Pogolotti est en train de nettoyer et reboiser son environnement local et des projets communautaires de gestion des déchets solides et de reboisement qui sont réalisés dans le cadre du projet, y ont été initiés.

L'un des principaux objectifs du projet consiste à mettre en œuvre des initiatives pilotes dans les quartiers les plus démunis et à obtenir la participation des intervenants aux processus de planification, d'intervention et de sensibilisation. En conséquence, le projet s'est assuré de l'engagement des institutions établies et des leaders naturels du quartier de Pogolotti. Le processus participatif a été entrepris dans toute la collectivité et a été organisé en groupes environnementaux au niveau des conseils populaires (de district). Ces groupes travaillent maintenant avec l'équipe du parc à identifier les problèmes environnementaux dans leur territoire et élaborent des plans d'intervention pour ensuite les mettre en œuvre.

L'équipe a mené des entrevues et des enquêtes dans les sept voisinages du district de Pogolotti, organisé des réunions de brainstorming avec le groupe environnemental, et tenu des ateliers communautaires pour déterminer les zones les plus touchées et qui se prêtaient le mieux à un programme d'assainissement et de recyclage. Ceci leur a permis de définir les objectifs principaux et un plan d'action pour un projet de collecte, de classification et de recyclage des déchets solides dans deux voisinages du district de Pogolotti.

Le projet a commencé pour de bon avec la participation de 70 ménages dans la première phase. Il s'est ensuite élargi de 80 autres familles. À ce jour, les résultats sont encourageants. Chaque famille sépare ses ordures ménagères en déchets organiques et non-organiques pour ensuite les placer dans des contenants en plastique fournis par le programme. Les ordures sont ramassées et placées dans deux « tombereaux », un dans chaque voisinage, et les déchets organiques sont envoyés au composteur. Le compost est maintenant activement produit et utilisé dans des initiatives de reboisement et de jardinage. Les déchets non-organiques sont classés à des fins de recyclage du verre, du carton et de l'aluminium.

En outre, les membres de la collectivité se sont regroupés pour nettoyer six petites décharges publiques qui représentaient un risque pour l'environnement et la santé, et ont entrepris de récupérer les sites à d'autres fins, pour la plupart des espaces verts après qu'ils auront été reboisés. Un vaste dépotoir situé à proximité d'un immeuble d'habitation a été éliminé pour être remplacé par une forêt tropicale.

Parmi les autres projets en cours à Pogolotti, mentionnons la création d'une pépinière dans le cadre des initiatives de reboisement, un projet de systèmes naturels pour l'épuration des eaux d'égout, et une initiative d'éducation environnementale pour les écoliers, qui leur permet de participer aux activités communautaires de nettoyage.

De gros obstacles qui ne sont toutefois pas insurmontables : réflexions sur les leçons tirées

Au départ, il y avait beaucoup de doute sur le bien-fondé du programme de revitalisation du PMH. En raison d'un manque de ressources et d'un système économique, politique et social très différent de celui en place au Canada, le projet nécessitait des approches de collaboration innovatrices et adaptées aux différences culturelles.

En tout premier lieu, le programme a réussi à gérer les ressources humaines. Il a mis en œuvre une approche cubaine unique de la planification stratégique qui impliquait l'habilitation des collectivités à tous les niveaux pour qu'elles formulent une stratégie visant à revitaliser le parc. Le projet a aidé certaines des collectivités les plus pauvres de La Havane à s'organiser et à bâtir de nouveaux partenariats avec les autorités locales pour aborder des problèmes relatifs à l'assainissement, à la gestion des déchets solides et à des espaces récréatifs accessibles et sûrs.

Le programme a également suscité de l'intérêt à l'échelle internationale. En conséquence, la mise en œuvre de divers éléments de la stratégie est appuyée par des organismes canadiens autres que l'IUC ainsi que par des organismes de divers pays d'Europe.

La capacité accrue du PMH, une conséquence directe du programme, a mené à l'examen de la faisabilité de nouvelles mesures institutionnelles d'accroissement des revenus pour financer les processus d'assainissement et de revitalisation de l'environnement. L'approbation préliminaire d'une proposition visant à conférer au PMH certains pouvoirs en tant qu'entreprise publique a été confirmée par les hautes instances gouvernementales. Notamment, ceci donnerait au PMH la possibilité d'augmenter ses propres revenus grâce à l'imposition de frais d'utilisation pour l'exploitation de certaines installations dans le parc, de s'engager sur la voie de l'autosuffisance et de réaliser des revenus autonomes pour financer le processus de revitalisation à long terme.

La revitalisation de La Havane nécessite un engagement à long terme

Le processus de restauration d'un bassin hydrographique dégradé et d'une rivière polluée ne se fait pas du jour au lendemain. Il s'agit là d'une entreprise massive qui demande une organisation par étapes progressives jusqu'à la réalisation d'une stratégie intégrée à long terme. Elle nécessite également l'engagement et la coordination d'intervenants et d'organismes de tous les secteurs de la société. Dans le cas de Cuba, qui continue de faire face au défi du renforcement de son économie tout en s'efforçant d'en arriver à un développement durable, la réalisation de cette entreprise exigera un soutien technique et financier continu de la part de la communauté internationale.

Information personnes-ressources – Voir l'annexe A



2.3 Partenariats municipaux Canada - Afrique, 1996-1999

Fédération canadienne des municipalités - Centre international pour le développement municipal

Contexte

L'Afrique évolue rapidement vers une croissance économique et une démocratisation plus grandes. Au cours de la dernière décennie, plus des trois quarts des pays de l'Afrique subsaharienne ont tenu des élections, et plusieurs d'entre eux ont courageusement entrepris des réformes dans le but d'habiliter les gouvernements locaux et de libéraliser leur économie. Depuis la création de son programme international en 1987, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a concentré ses activités d'assistance internationale sur le continent africain. Pendant les six dernières années, le programme international s'est plus particulièrement investi dans deux régions : l'Afrique australe, où la décentralisation et le développement économique sont les plus avancés sur le continent mais où les injustices sociales héritées de l'apartheid ne sont toujours pas résolues; et l'Afrique occidentale, où la décentralisation est généralement moins avancée.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux au Canada et la représentante officielle des municipalités canadiennes à l'échelle internationale. Elle est également la principale source de spécialistes municipaux canadiens en matière d'intervention internationale. Par l'entremise de son Centre international pour le développement municipal (CIDM), la FCM contribue au développement durable international en se concentrant sur les processus qui favorisent un rapprochement entre les gouvernements municipaux et les collectivités. Son objectif est de renforcer la capacité des municipalités étrangères de répondre aux questions fondamentales dans la vie de leurs citoyens en les aidant à déterminer, concevoir et mettre en œuvre des solutions efficaces à leurs besoins en matière de prestation de services.

La FCM appuie un certain nombre d'initiatives de programmation complémentaires qui lui permettent de se consacrer à toute une gamme de ressources au sein des pays individuels. Elle met en œuvre de plus importants programmes de renforcement des capacités financés par la Direction générale des programmes bilatéraux de l'ACDI. Par exemple, la FCM gère présentement un Projet d'appui à la consolidation de la décentralisation au Burkina Faso (PACD), dont l'objectif est d'appuyer le gouvernement burkinabè dans le processus de décentralisation et le renforcement des gouvernements locaux.

Le projet se penche sur plusieurs défis liés au processus de décentralisation au Burkina Faso, dont un manque d'autonomie financière locale et une structure fiscale qui favorise l'État central. La nature de supervision des structures administratives existantes constitue également un défi pour le processus de décentralisation, puisqu'elle empêche les gouvernements locaux d'assumer la responsabilité. Enfin, le soutien local au processus de décentralisation est entravé par l'incapacité des gouvernements locaux de mobiliser la participation de la population.

Au plan national, le projet assiste le processus de décentralisation en contribuant à l'établissement de la Commission nationale de décentralisation. Les connaissances transmises par

le projet aideront la Commission à recommander au gouvernement burkinabè l'élaboration d'une charte pour la mise en œuvre de la décentralisation dans les régions rurales. Le projet appuie également le renforcement de la gestion fiscale locale, grâce à l'examen des méthodes qui permettent aux municipalités de mobiliser les collectivités pour générer des recettes fiscales locales.

Le Projet d'appui à la consolidation de la décentralisation comprend également un certain nombre de partenariats municipaux entre le Canada et le Burkina Faso s'inscrivant dans le cadre du Programme des partenariats municipaux de la FCM. L'objectif du Programme des partenariats est de renforcer la capacité des municipalités étrangères à répondre aux besoins essentiels de la population locale. En partageant expertise et technologie, les partenaires aident les collectivités à trouver des moyens d'assurer la participation du public au processus décisionnel. En même temps, les représentants municipaux aident à renforcer la capacité des gouvernements locaux d'identifier, de concevoir et d'assurer des services de ravitaillement en eau propre, d'hygiène publique, de transport ainsi que d'autres services de base.

Le renforcement des capacités – et encore plus – à Sanankoroba (Mali)

La programmation de la FCM a également eu des répercussions sur la capacité des gouvernements locaux du Mali, en Afrique occidentale, d'assumer les nouvelles responsabilités découlant des processus de décentralisation initiés dans tout le pays. Comme dans le cas du Burkina Faso, le Mali est en train de décentraliser les pouvoirs aux autorités locales, ayant établi à ce jour plus de 700 nouvelles municipalités rurales. Ce processus s'est assez bien déroulé dans la nouvelle Commune de Sanankoroba, par l'assistance du Programme des partenariats municipaux de la FCM. Grâce à la relation de coopération qu'elle entretient depuis plusieurs années avec la municipalité de Sainte-Élisabeth (Québec), la Commune de Sanankoroba a augmenté sa capacité d'assumer les nouvelles responsabilités et les nouveaux défis résultant de la décentralisation.

La relation qui existe entre Sanankoroba et Sainte-Élisabeth a commencé en 1985 avec l'introduction d'échanges interculturels entre les jeunes et de projets agricoles voués à l'auto-suffisance. Le partenariat a officiellement été incorporé au Programme de la FCM en 1990. À l'origine, son objectif était de faciliter le développement de micro-entreprises dans le but de fournir des revenus aux hommes, aux femmes et aux jeunes de Sanankoroba. Cependant, un résultat important de la nouvelle relation a été la décision par le village rural de Sanankoroba, qui, à cette époque, n'était pas constitué en corporation, de mettre sur pied un comité de bénévoles appelé le Benkadi.

Le Benkadi regroupait des représentants et des organes de décision de tous les groupes du village, y compris des hommes, des femmes, des jeunes, des aînés et des chefs administratifs établis à Sanankoroba. À sa création, le Benkadi avait

pour rôle de revigorer et de gérer les relations amicales qui existaient entre les deux municipalités partenaires. Ce mandat a été élargi pour y inclure la gestion des projets communautaires et l'affectation des ressources.

Avec le soutien de la municipalité de Sainte-Élisabeth, le Benkadi a établi des champs collectifs à Sanankoroba afin de générer des fonds pour les projets communautaires. Pour ce faire, la population locale a fourni les outils et la main-d'œuvre nécessaires pour les cultures. Une fois les cultures récoltées et vendues, il revenait au Benkadi de choisir la meilleure manière d'utiliser les revenus pour que toute la collectivité en tire profit. Le partenariat a également contribué à la création de projets d'alphabétisation et d'initiatives agricoles ainsi qu'à des projets s'adressant spécifiquement aux femmes et aux jeunes de la collectivité.

Au cours des dernières années, les programmes de développement de la FCM ont continué à renforcer les structures administratives du Benkadi dans le but de faciliter le développement social et économique. Les interventions ont contribué à une culture de gestion locale inclusive et participative des affaires publiques. Avec le temps, et suite au vaste échange de connaissances et d'expérience technique et au transfert des compétences qui ont eu lieu durant la mise en œuvre du projet, le Benkadi a développé les capacités nécessaires pour gérer ses propres ressources humaines, matérielles et financières. En conséquence, le Benkadi s'est transformé en un instrument de développement social et économique au sein du village de Sanankoroba.

L'importance du Benkadi pour la gestion locale des affaires publiques a pris une nouvelle signification à la suite de la décision du gouvernement malien d'établir un gouvernement municipal officiel au sein du village de Sanankoroba, connu sous le nom de Commune de Sanankoroba. Les activités plus récentes du Programme des partenariats de la FCM ont mis l'accent sur la consolidation des nouvelles responsabilités de la Commune, dans un effort de créer une organisation vigoureuse représentant les intérêts des habitants du village. À cet égard, le Benkadi a continué de jouer un rôle extrêmement important.

L'une des premières responsabilités du Benkadi dans le cadre du Programme des partenariats a été de gérer la mise en œuvre de la première phase d'un système d'écoulement des eaux de ruissellement. Maintenant que la Commune de Sanankoroba est officiellement établie, les responsabilités d'abord assumées par le Benkadi sont en cours de transfert à la nouvelle administration municipale.

Le Benkadi a également élaboré le plan topographique du territoire de Sanankoroba qui sert de base à un processus de planification du développement impliquant la division des lots individuels et le zonage. Le plan a été préparé par le Benkadi en utilisant une approche prévoyant la consultation de la population locale. En conséquence, cette dernière a appuyé les priorités identifiées dans le plan. Ceci a permis à la Commune nouvellement établie de réaliser le projet avec une relative facilité. En outre, avec la décentralisation de ces responsabilités de l'État aux autorités locales, le processus de planification du développement peut encore une fois être mis en œuvre avec la participation du public. Le Benkadi continuera de jouer un rôle actif dans le projet en collaborant avec le gouvernement local pour s'assurer que la population comprenne bien le processus et y participe jusqu'à la fin.

Le Benkadi a également contribué à la nouvelle administration municipale de Sanankoroba sous forme de représentants élus qualifiés. Plusieurs membres du Benkadi ont éventuellement exercé la fonction de conseiller municipal, et deux anciens membres sont devenus maire et vice-maire de Sanankoroba. En conséquence de cette dynamique entre les deux organisations, la Commune de Sanankoroba et le Benkadi demeurent mutuellement complémentaires.

Communication et partenariats : des éléments clés du processus de décentralisation

Les initiatives réalisées au Burkina Faso et au Mali représentent deux parties complémentaires de l'approche générale utilisée pour renforcer les gouvernements locaux. Les interventions de la FCM au Burkina Faso ont mis l'accent sur la décentralisation à l'échelle nationale et sur le renforcement des capacités à divers échelons de gouvernement. L'approche utilisée à Sanankoroba est quelque peu différente, en ce sens que les programmes de renforcement des capacités de la FCM au plan local ont établi un fondement pour la décentralisation dans le village. Le succès de l'approche utilisée à Sanankoroba a également influencé les politiques et programmes de décentralisation à l'échelle nationale.

Bien que les interventions de la FCM dans ces deux pays soient différentes en ce qui a trait à la programmation et aux projets, les caractéristiques fondamentales des deux approches sont similaires. Un thème commun associé au succès des deux programmes est la valeur élevée que chaque approche a accordée aux partenariats et à la communication. Par exemple, la relation entre Sanankoroba et Sainte-Élisabeth est fondée sur la confiance, le respect et le partage des responsabilités. Les succès remportés par le projet ont été facilités non seulement par la présence de ces caractéristiques, mais également par la communication ouverte et honnête entre les deux collectivités. En plus de renforcer la relation, la communication au sein du partenariat a contribué à faire du Benkadi un comité de développement communautaire démocratique et participatif.

Le programme de la FCM au Burkina Faso attribue également sa réussite à la capacité de faciliter l'établissement de partenariats stratégiques et de favoriser la communication ouverte au sein de ces derniers. Des voies de communication claires entre les divers échelons de gouvernement ont permis à ces intervenants clés de travailler ensemble et d'accéder conjointement aux ressources dans le but de faciliter le processus de décentralisation.

Les projets de renforcement des capacités ont également joué un rôle fondamental dans le cadre des programmes réalisés au Burkina Faso et à Sanankoroba. Au Burkina Faso, les activités visant à renforcer les capacités ont été harmonisées aux besoins du gouvernement. En fait, les projets visant à instaurer une autonomie administrative et financière ont facilité les processus en vertu desquels des représentants du gouvernement ont pu jouer un rôle clé dans l'établissement des mécanismes nécessaires pour arriver à cette fin. Sanankoroba a été exposée à un processus d'apprentissage sur le tas lorsque ses capacités ont été renforcées à travers l'exécution de projets spécifiques. Ces projets ont permis aux habitants du village de prendre confiance dans leur capacité d'identifier leurs propres

besoins et de planifier et réaliser leurs projets de développement local. Le processus de renforcement des capacités qui s'est développé à Sanankoroba a encouragé la collectivité, en particulier les groupes traditionnellement exclus tels que les femmes et les jeunes, à jouer un rôle clé dans le processus de décentralisation.

La valeur du processus – plus qu'un moyen de parvenir à des fins

Le Programme bilatéral de la FCM au Burkina Faso et le Programme de partenariats municipaux à Sanankoroba (Mali) ont tous deux démontré que les processus de décentralisation sont plus qu'un moyen de parvenir à des fins. On a pu constater que la décentralisation est un processus qui commence bien avant et qui va bien au-delà de la délégation des responsabilités à un échelon inférieur de gouvernement. Les processus utilisés au Burkina Faso et à Sanankoroba garantissent que les capacités et mécanismes nécessaires seront en place pour gérer efficacement ces nouvelles responsabilités et en tirer profit. Les approches, qui mettent également l'accent sur l'encouragement de relations harmonieuses entre les intervenants clés, assurent en outre que les avantages du processus de décentralisation seront ressentis bien après la fin du projet.

Fortes d'une amitié qui dure depuis près d'une décennie, la Commune de Sanankoroba et la municipalité de Sainte-Élisabeth continuent de travailler ensemble à se pencher sur les questions locales de développement. Ce partenariat est devenu un modèle dont les autres programmes de partenariats municipaux de la FCM peuvent s'inspirer, alors que l'expérience de Sanankoroba continue d'être un modèle de participation publique pour les gouvernements central et local au Mali.

Le Projet d'appui à la consolidation de la décentralisation au Burkina Faso est considéré comme étant un modèle d'excellence, en ce sens que l'approche utilisée a réussi à établir un environnement socialement et économiquement favorable à la décentralisation. Le projet réalisé au Burkina Faso doit être reproduit dans d'autres pays d'Afrique ainsi que dans des pays d'Amérique latine et d'Asie.

La Mission nationale de décentralisation et de réforme administrative au Mali, l'organisme national responsable de la décentralisation, a été inspirée par le niveau élevé d'organisation et par la nature proactive des membres de la collectivité locale. En conséquence, la Commune de Sanankoroba a été officiellement reconnue par les autorités maliennes comme un modèle de renforcement de la société civile.

Information personnes-ressources – Voir l'annexe A



2.4 Des logements pour tous : amélioration des centres d'accueil en Afrique du Sud, 1995-2001

Abri International/Rooftops Canada

Contexte

Abri International/Rooftops Canada aide les collectivités, les ONG, les gouvernements locaux et le secteur privé à surmonter de nombreux obstacles dans les secteurs de la prestation et de la gestion du logement en Afrique du Sud. Pour ce faire, Abri International a recours à des conseillers techniques canadiens qui offrent des programmes de formation et de placement, des visites d'étude, des ateliers et des séminaires sur des périodes à court et à long terme. Le logement social est devenu, à l'aide de ces outils, un véhicule de développement de l'économie, de réduction de la pauvreté et de création d'emplois en Afrique du Sud post-apartheid.

Abri International/Rooftops Canada est le programme de développement international des organismes d'habitation coopérative et de logement social au Canada. Il collabore avec ses organismes partenaires en vue d'améliorer les conditions de logement, de bâtir des collectivités viables et de développer une compréhension partagée. Ses activités sont principalement orientées vers les collectivités d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. L'organisme entreprend des programmes pluriannuels intégrant des activités d'assistance technique, de soutien de projets à l'étranger, et de formation et d'éducation sur des périodes à court et à long terme.

L'objectif des programmes et projets d'Abri International Canada est d'augmenter la capacité des partenaires étrangers à réduire la pauvreté en aidant les collectivités à bâtir des établissements humains durables et à rehausser leur niveau de vie. Dans le cadre de ces initiatives, le logement est perçu comme beaucoup plus qu'une simple construction de briques et de mortier. Il s'agit plutôt d'un processus qui renforce les organismes communautaires et exploite les compétences qui habilite les gens. Les programmes reposent sur le principe que le logement est inextricablement lié au développement durable de l'économie, de la société et de l'environnement, au respect des droits de la personne, à la démocratisation et à l'égalité entre les sexes. Ils adoptent une approche intégrée et systémique de l'urbanisation, mettant l'accent sur un habitat sommairement défini et lié à la réduction de la pauvreté.

Les programmes soulignent également l'importance de travailler avec des partenaires au développement d'institutions locales travaillant à des politiques, programmes et projets de logement et d'établissements humains sur une base durable. Les partenariats Nord-Sud et Sud-Sud sont considérés comme essentiels à plusieurs des programmes d'Abri International Canada, fournissant des occasions de transmettre l'information et le savoir-faire. Les projets ont inclus la prestation du soutien à la formation pour les nouvelles coopératives de logement à Cuba ainsi que l'établissement de coopératives d'épargne, de crédit et de logement au Kenya, au Zimbabwe et en Tanzanie.

En Afrique du Sud, le programme « Des logements pour tous » (*Housing For All*) d'Abri International a eu une influence importante sur la politique de logement. Il a contribué à développer la capacité de mobiliser des dizaines de millions de dollars en activités économiques et de construction. Les projets

entrepris dans le cadre du programme « *Des logements pour tous* » ont permis d'augmenter le nombre de partenariats avec les collectivités, les ONG et les secteurs public et privé. Ces partenariats ont contribué à augmenter de la capacité globale du pays de fournir et gérer des logements à bon marché. Les projets ont également amélioré les possibilités de développement économique et communautaire local lié au logement.

Amélioration des conditions de logement pour les petits salariés

La Phase II du programme « *Des logements pour tous* » a été mise en œuvre en 1995 dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau du secteur urbain (*Urban Sector Network*), le Syndicat national des mineurs (*National Union of Mineworkers*) et Abri International Canada. Elle faisait suite à la Phase I, qui avait commencé en novembre 1992 et pris fin en mars 1995. Le but général du programme consiste à développer en Afrique du Sud un secteur du logement social durable qui réponde aux objectifs nationaux, provinciaux et locaux en matière d'hébergement en améliorant les conditions de logement et de vie ainsi que la situation sociale et économique des travailleurs et des citoyens pauvres. Le programme met l'accent sur la création d'organismes individuels et sur le besoin de coordination et de partenariats parmi les intervenants clés. Comme tel, l'objectif est de développer la capacité des ONG, des syndicats, des municipalités et des gouvernements provinciaux à fournir des logements sociaux communautaires, en partenariat les uns avec les autres et avec le gouvernement national et le secteur privé.

Parmi les projets du programme « Des logements pour tous », mentionnons le développement du logement social dans les trois plus grandes villes d'Afrique du Sud, l'élaboration de politiques et de programmes visant à faciliter la prestation de logements à bon marché à l'échelle nationale, la démocratisation du logement lié à l'emploi et l'abolition du racisme qui y est associé, et l'amélioration des centres d'accueil publics et privés.

S'ils peuvent être rénovés et maintenus, les centres d'accueil publics en Afrique du Sud peuvent améliorer les conditions de vie de bon nombre de Sud-Africains. Selon le ministère national du Logement (*National Ministry of Housing*), on estime que 400 000 personnes et familles vivent dans des centres d'accueil dont la plupart sont surpeuplés et en mauvais état. Les centres d'accueil ont été construits par les autorités publiques dans les années 1950 et 1960 comme logements pour personnes du même sexe dans le but de contrôler le mouvement des Africains vers les régions urbaines. Plusieurs centres d'accueil sont relativement bien situés puisque les plus grosses villes se sont développées autour d'eux. Dû à la pénurie constante d'habitations urbaines et des options limitées qui se présentent aux pauvres, de nombreuses familles vivent encore dans des chambres de centres d'accueil conçues pour loger deux ou trois personnes. Il n'est pas rare de trouver des chambres où logent deux ou trois familles.

En raison du manque de ressources et de capacités, les conseils municipaux éprouvent des difficultés considérables à maintenir et gérer leurs centres d'accueil. Ceci est particulièrement évident dans des villes telles que Le Cap, où l'autorité locale doit composer avec 9 000 chambres qui nécessitent des réparations urgentes.

Au Cap, le programme « *Des logements pour tous* » a commencé par aider Umzamo, une ONG locale, à développer sa capacité d'interagir avec les gouvernements municipal et provincial dans la conception et la mise en œuvre de politiques, programmes et projets pour les centres d'accueil. Pour la première fois depuis longtemps, cette initiative a occasionné que des travaux soient entrepris pour améliorer les centres d'accueil publics dans les communes du Cap et les convertir en logements familiaux. De nouveaux logements sont également bâtis pour accommoder les ménages des centres d'accueil qui désirent continuer de vivre dans la région. Umzamo a travaillé en collaboration avec des pensionnaires des centres d'accueil, des responsables municipaux et des gestionnaires et maîtres d'œuvre de projet à l'achèvement d'un projet pilote d'environ 40 unités de logement et au lancement d'un autre de plus de 300. Au total, quelque 800 unités de logement ont été bâties ou rénovées.

Le projet a également contribué à la création d'emplois pour la population locale. De nouveaux entrepreneurs en bâtiments ont travaillé avec des ouvriers qualifiés et non qualifiés de la collectivité locale. En conséquence, une bonne partie des fonds échangés dans le cadre du processus de construction sont restés dans la collectivité. Le projet a également aidé Umzamo à prêter assistance aux activités de développement économique local et à superviser la construction d'un vaste marché municipal.

Quand Umzamo a fermé ses portes en 1999, Abri International Canada a aidé au transfert du programme des centres d'accueil au conseil municipal (*Cape Town City Council*, maintenant appelé *Cape Town Administration [CTA]* à la suite de la fusion en 2001). Après la fermeture de l'organisme, son personnel clé a été engagé par l'administration municipale pour poursuivre le projet d'amélioration des centres d'accueil. Avec l'orientation et l'assistance technique d'Abri International, la CTA poursuit les travaux de reconstruction des centres d'accueil. En fait, la municipalité a approuvé un vaste programme de 800 unités de logement par année pour la continuation de l'amélioration des centres d'accueil et pour le développement d'options de maintien dans les lieux et de gestion de tous les logements publics du Cap.

Le programme « *Des logements pour tous* » a également initié un projet polyvalent de logement lié à l'emploi, qui vise à abolir le racisme dans les politiques de logement des entreprises et à démocratiser la gestion des centres d'accueil dans les très vastes secteurs minier et énergétique de l'Afrique du Sud. Ceci a été fait en fournissant une formation et un soutien technique au Groupe de l'habitation (*Housing Unit*) du Syndicat national des mineurs (*National Union of Mineworkers [NUM]*). Des activités de renforcement des capacités ont été entreprises avec la coopération du Fonds humanitaire des métaux, un organisme canadien.

En conséquence, le Groupe de l'habitation de la NUM a réussi à institutionnaliser une approche plus équitable en matière de logement pour les employés. Dans toute l'Afrique du Sud, de grosses entreprises privées, en particulier des com-

pagnies minières, possèdent et gèrent des centres d'accueil et des maisons que partagent leurs employés du même sexe. Les politiques de logement fondées sur le racisme des entreprises ont mené à des conditions de surpeuplement dans les centres d'accueil où vivent les travailleurs noirs. L'abolition du racisme dans les politiques de logement a signifié que tous les mineurs jouissent maintenant de l'égalité d'accès au logement qui était jusque-là réservé aux gestionnaires blancs.

Les initiatives de renforcement des capacités ont permis au Groupe de l'habitation d'établir des rapports avec tous les intervenants pour améliorer les conditions de vie des travailleurs qui habitent dans les centres d'accueil. Avec l'aide du Groupe de l'habitation, de nombreuses entreprises du secteur privé se sont engagées dans des projets de transformation et de rénovation des centres d'accueil. Ces projets ont permis de diminuer le nombre d'habitants par chambre et la transformation d'unités de logement en logements familiaux. Le Groupe de l'habitation de la NUM a également facilité la démocratisation des structures de gestion dans plus de 250 centres d'accueil à travers le pays, dont 200 ont maintenant des constitutions nouvelles. La démocratisation de la gestion des centres d'accueil a renversé les pratiques de l'ère de l'apartheid qui avaient provoqué des tensions tribales et nationales dans les centres d'accueil.

Le Groupe de l'habitation a également élaboré une stratégie efficace de renforcement des capacités qui comprend des ateliers portant sur des questions spécifiques, des ateliers de formation générale en habitation, un soutien technique et un encadrement. Plus de 700 membres de la NUM ont acquis de nouvelles compétences pour s'engager dans des questions liées au logement.

Partenariats stratégiques – aller au-delà du produit final

Abri International Canada a été particulièrement actif en Afrique du Sud au cours des six dernières années, contribuant à faire du logement social une stratégie essentielle pour renverser les inégalités qui existaient dans le passé. Les partenaires d'Abri International Canada en Afrique du Sud ont encouragé activement le développement de formes de logement social (et autres) à bon marché par une gamme de projets dans le cadre du programme « *Des logements pour tous* ». Les succès remportés par le programme comprennent la mise sur pied de certains des premiers projets de logement social jamais entrepris par des ONG, l'augmentation du nombre de partenariats avec les collectivités, les ONG, les syndicats de travailleurs, les gouvernements locaux et le secteur privé, et l'élaboration d'une politique de logement social.

Bien que le programme fasse état de réussites, il est important de souligner que les accomplissements du programme résultent de partenariats stratégiques et de processus participatifs. Les projets ne sont donc pas seulement une simple affaire de briques et de mortier, mais aussi un moyen d'accroître l'aptitude des collectivités, des ONG, des syndicats de travailleurs, des gouvernements locaux et du secteur privé à jouer un rôle clé dans le processus d'hébergement. Les processus d'hébergement basés sur l'interaction entre les intervenants favorisent la gestion démocratique des affaires publiques, la civilité, la croissance et la création d'emplois, dont les répercus-

sions positives demeureront bien après que l'objectif du projet aura été réalisé.

Le logement en Afrique du Sud, qui répond aux besoins humains fondamentaux en matière d'hébergement, est également lié à d'autres domaines cruciaux de la politique gouvernementale. Les initiatives de logement bien conçues contribuent au développement et à la stabilité des collectivités, à la réduction de la criminalité, à l'amélioration de la santé et au développement économique local. Des collectivités sûres et fonctionnelles constituent également des composantes de base importantes dans la lutte contre la propagation du HIV et du sida dans le pays.

Un pas en avant – les leçons tirées

L'une des grandes priorités de l'Afrique du Sud continue d'être l'amélioration des conditions de logement et de vie des personnes à faible revenu. Depuis le début du programme « *Des logements pour tous* », les politiques en matière de logement se sont stabilisées et les nouveaux intervenants sont maintenant aptes à jouer un rôle plus important dans le processus de logement social. Des ressources humaines et matérielles font également de grands efforts pour bâtir des établissements humains viables. Les projets de construction de logements sociaux dans tout le pays prouvent que les processus d'hébergement sont en mesure de répondre aux besoins tout en contribuant à l'habilitation résidentielle et au développement de la collectivité.

Bien que des progrès remarquables aient été réalisés au fil des années, le logement social n'a pas encore réussi à réduire de façon significative la pénurie de logements en Afrique du Sud. Les phases I et II du programme « *Des logements pour tous* » ont permis d'établir le cadre du logement social et de développer des modèles innovateurs. Dans la Phase III, qui doit commencer en septembre 2001, Abri International Canada mettra davantage l'accent sur la reproduction de ces modèles et sur l'augmentation de la viabilité du secteur du logement social. Le programme continuera de faciliter le développement d'un partenariat avec les secteurs public, privé et communautaire, en accordant une plus grande importance à l'égalité entre les sexes et à la participation des jeunes dans la prestation et la gestion des logements. Cette approche contribuera également à peaufiner les stratégies, de manière à renforcer leurs composantes en matière de développement social, communautaire et économique. En outre, la Phase III tentera également de trouver des moyens par lesquels le logement social peut aider à combattre la propagation du VIH et du sida tout en élaborant des politiques et des initiatives de logement appropriées pour les familles touchées par le sida.

Information personnes-ressources – Voir l'annexe A



2.5 Programme de soutien aux gouvernements locaux Philippines – Canada, Phase II, 1999-2004

Agriteam Canada et la Fédération canadienne des municipalités

Contexte

Le Programme de soutien aux gouvernements locaux Philippines – Canada, Phase II (PSGL) est le deuxième volet d'un programme de l'ACDI qui a débuté en 1992 suite aux politiques de décentralisation introduites par le gouvernement des Philippines. Le Code des gouvernements locaux, qui est entré en vigueur en 1992, prévoit l'institutionnalisation d'une politique de décentralisation touchant toutes les unités de gouvernement local. Avant l'adoption du Code, les organismes du gouvernement national étaient responsables de l'exécution des programmes et de la prestation des services au niveau local. Par conséquent, les unités de gouvernement local dépendaient du gouvernement national pour qu'il fournisse les programmes devant être exécutés dans leurs régions respectives et qu'il affecte les ressources nécessaires.

La décentralisation a accordé aux unités de gouvernement local plus de pouvoirs, d'autorité, de responsabilités et de ressources pour s'acquitter de leur mandat. En outre, les unités de gouvernement local ont la responsabilité d'aborder les problèmes de développement d'une manière coordonnée, globale, systématique et multidisciplinaire. Au sein de ce cadre de décentralisation, les unités de gouvernement local doivent apprendre à s'impliquer et à travailler avec différents intervenants, et à établir des partenariats stratégiques afin d'accéder aux ressources nécessaires qui leur permettent de relever les défis en matière de développement.

Le PSGL II vise à renforcer la capacité des gouvernements locaux de gérer efficacement les affaires publiques et d'anticiper le développement durable dans neuf régions du sud des Philippines. Le projet se propose de renforcer les capacités des unités de gouvernement local aux niveaux provincial et municipal et au niveau des barangay (districts), afin qu'elles puissent développer des structures et des systèmes sains et promouvoir les efforts locaux en matière de développement. La Phase II élargit l'élément de formation des unités de gouvernement local sur lequel la Phase I avait mis l'accent, pour y inclure des partenaires-ressources locaux tels que des organismes de formation et des organisations de la société civile.

La firme Agriteam Canada Consulting Ltd. s'est jointe à la Fédération canadienne des municipalités pour mettre en œuvre la Phase II du PSGL. Depuis treize ans, Agriteam fournit une expertise en gestion de projet et en assistance technique à l'ACDI et à d'autres organismes dans le monde en développement. Elle a mis en œuvre plus de 100 projets en Afrique, en Asie, en Amérique latine, en Europe de l'Est et dans l'ancienne Union soviétique. Grâce à cette expérience, Agriteam reconnaît le rapport important qui existe entre le renforcement des capacités et la durabilité.

L'importance du renforcement des capacités se reflète sur l'approche holistique de la formation qui définit la Phase II du PSGL. Par exemple, le PSGL II offre une formation au personnel des gouvernements locaux, aux organismes communautaires, aux organisations non-gouvernementales et aux agences d'exécution dans la ville philippine de Kibawe. La formation a pour but d'accroître la capacité de Kibawe de contribuer à l'élabo-

ration d'un plan local d'hébergement. Cette approche holistique a non seulement augmenté la capacité des représentants gouvernementaux de faciliter un processus de planification participatif et de mobiliser les ressources locales, mais elle a également amélioré la qualité de la participation parmi les membres de la collectivité et les autres intervenants.

Une gestion publique efficace par la création de logements durables à Kibawe

L'objectif du PSGL II est de contribuer à l'institutionnalisation de la gestion publique démocratique et de la participation du public dans le but de développer une base décisionnelle plus vaste, de faciliter le processus de formulation des politiques et de préconiser le soutien au développement durable au niveau local. Un élément clé de la stratégie du PSGL II consiste à créer et travailler dans le cadre d'un certain nombre de partenariats en adoptant une approche d'alliances stratégiques en matière de planification du développement. Dans ce cadre, les unités de gouvernement local établissent des partenariats avec des groupes communautaires, des organisations non gouvernementales, le secteur privé, le monde universitaire, des organismes du gouvernement national et des organismes internationaux. Cela leur permet de se pencher sur les questions préoccupantes relatives au développement local qui permettent de mobiliser et d'orienter les ressources dans la mise en œuvre de leurs plans de développement, et d'obtenir un appui local au développement durable.

Cette approche a été utilisée avec succès à Kibawe, une municipalité située dans le sud de la province de Bukidnon et l'un des six projets pilotes du PSGL dans la région du nord de Mindanao. Le PSGL II appuie le Projet de création de logements viables à Kibawe, qui a pour objet de renforcer la capacité de gestion publique du gouvernement local.

Avant que ne commence le projet, la municipalité de Kibawe ne savait pas comment aborder les questions de logement ni répondre aux besoins futurs de la population locale à cet égard. Par ailleurs, le personnel du gouvernement local n'avait pas la capacité d'identifier et de mobiliser les ressources essentielles à la planification de la création de logements. Le PSGL II a aidé le gouvernement local à travailler avec les organismes communautaires, les organisations non gouvernementales, les agences d'exécution et les agences de logement pour élaborer des plans en vue d'aborder et d'établir l'ordre de priorité des besoins de ses citoyens en matière de logement.

Dans le cadre du projet, on a retenu les services de la Pagtambayayong Foundation, une institution-ressource locale, pour aider les représentants du gouvernement local à développer sa capacité de formuler des plans de création de logements durables. Les membres du personnel du gouvernement local ont appris à estimer les ressources financières de différentes catégories de revenus et les types d'options de logement qui leur étaient disponibles. Il y a également eu des interventions de formation tout au long du projet, qui ont mis l'accent sur l'organisation et la mobilisation de la collectivité, l'établissement de partenariats, la gestion financière et la gestion de projet.

Grâce à cet appui, la municipalité dispose maintenant d'un plan local de création de logements viables qui l'aide à promouvoir de façon efficace et efficiente un hébergement adéquat pour ses citoyens. Le plan fournit des renseignements et une analyse de la situation locale actuelle en matière de logement, identifie les principales stratégies d'hébergement et un plan de mise en œuvre correspondant, qui donne les détails de l'intervention requise pour réaliser les objectifs à cet égard.

Le projet a également appuyé les démarches que le gouvernement local a faites pour réinstaller un groupe de squatteurs à Kibawe. Cette réussite a été attribuable en grande partie au partenariat établi avec la Pagtambayayong Foundation ainsi qu'au soutien et à la participation de divers intervenants, y compris les bénéficiaires du projet. L'orientation et les activités avec tous les intervenants ont commencé tôt dans le processus du projet. Ceci a été suivi par des visites d'études dans divers emplacements d'établissements, dans le but d'en savoir plus long sur les projets de logements à bon marché et sur le caractère adéquat de technologies spécifiques du logement et du matériel pour la région. Une formation a également été offerte à tous les intervenants à des moments stratégiques du déroulement du projet, leur permettant d'accroître leurs connaissances et leurs compétences dans la formulation d'un plan local d'hébergement.

En plus du plan d'hébergement, le PSGL II a contribué à l'établissement d'un office du logement à Kibawe. L'office est responsable de la formulation, de la modification et de la mise en œuvre de politiques de sélection des bénéficiaires, d'occupation et de paiement. D'autres tâches comprennent la gestion, la supervision et le suivi d'autres projets de logement au sein de la municipalité. L'office est composé de représentants du gouvernement local, de fonctionnaires et d'organisations de la société civile, dont au moins vingt pour cent sont des femmes.

Les succès remportés et au-delà – l'importance de la participation de la collectivité

Le Projet de création de logements viables à Kibawe a permis de surmonter deux défis importants auxquels la municipalité devait faire face en matière de logement. Le projet a facilité l'élaboration d'un plan local d'hébergement et a réussi à réinstaller un groupe de squatteurs. La réinstallation a non seulement accordé aux squatteurs un droit de maintien dans leurs nouveaux logements mais elle a aussi libéré une portion des terrains municipaux aux fins de développement.

Bien que ces succès soient dignes de mention, les véritables indicateurs de la réussite du projet résident dans le fait que le Projet de création de logements viables a renforcé le dialogue entre le conseil local et la collectivité, accru la participation du public à la planification du développement local, et facilité une approche plus holistique de la planification. Les processus associés à ces succès ont mené à des avantages encore plus grands – un gouvernement local renforcé qui se veut sensible et réceptif aux besoins de ses citoyens. Ce résultat contribuera éventuellement au développement de projets orientés vers la réduction de la pauvreté.

En conséquence du soutien du PSGL II, le projet a permis d'augmenter la capacité des intervenants locaux de jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan local de création de logements viables à Kibawe. En outre, le projet a permis à la municipalité d'accéder à et de mobiliser des ressources qui existaient au sein

et à l'extérieur de la collectivité. Par exemple, la municipalité de Kibawe a pu obtenir 1,8 million P (environ \$ 55,000 canadiens) de l'association nationale du logement pour couvrir les frais d'aménagement d'un terrain devant être utilisé pour la réinstallation des squatteurs.

L'approche du PSGL II, telle qu'illustrée par le Projet de création de logements viables à Kibawe, est fondée sur le principe que la participation précoce, significative et enrichissante de la collectivité est une condition préalable fondamentale à la durabilité. Grâce à la participation efficace et équitable de la société civile à la gestion publique locale, le gouvernement local de Kibawe est plus en mesure d'obtenir la participation de la collectivité aux questions de développement local, et donc de répondre à ses besoins. Cette augmentation de l'efficacité et de l'efficience du leadership et de la gestion du gouvernement local sera utilisée non seulement dans le contexte du logement à Kibawe, mais également dans d'autres aspects du développement au sein de la municipalité.

La voie du futur – reproduction et diffusion du PSGL

La participation précoce, significative et enrichissante de la collectivité n'est plus perçue comme une option pour le gouvernement local, mais plutôt comme une condition préalable fondamentale au développement durable. Les projets appuyés par le PSGL II, tels que celui de Kibawe, ont démontré que le renforcement des capacités de la collectivité rehausse la qualité de la participation communautaire aux projets des gouvernements locaux. Par ailleurs, la participation de la collectivité à la création, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de projet encourage des interventions gouvernementales qui correspondent davantage aux besoins des citoyens en matière de développement, en particulier ceux des pauvres.

La Phase II du PSGL appuie les mécanismes de diffusion et de reproduction en tant qu'outils essentiels à la durabilité globale du programme. La reproduction de projets est également jugée essentielle à l'optimisation de l'extension et de l'impact du programme et à la réduction de ses coûts de fonctionnement. À cette fin, le PSGL II comprend une stratégie de communication exhaustive et intégrée qui appuie le partage des meilleures pratiques et des leçons tirées avec les unités de gouvernement local de chaque région, entre les régions, et à l'échelle nationale.

À Kibawe, des agences de logement et groupes de travail nationaux et provinciaux ont été invités à témoigner des diverses activités et à fournir un appui tout au long du projet. L'alliance stratégique avec les instances supérieures du gouvernement a contribué à la durabilité de l'initiative et a servi de véhicule à la diffusion et la reproduction du PSGL II.

Citation

« Notre cerveau est comme une machette qui n'attend qu'à être utilisée pour le développement de la région. Grâce à ses programmes de formation, le PSGL a contribué à aiguïser cette machette, de manière à ce que nous puissions contribuer davantage aux programmes du gouvernement local pour le développement de notre collectivité. »

3 Études de Cas

Initiatives Municipales Canadiennes

3.1 Ville de Montréal – Nourrir Montréal

Profil de la municipalité

La Ville de Montréal, qui fut fondée en 1642, est située sur une île du fleuve Saint-Laurent. Elle compte 988 300 habitants, avec une population métropolitaine de 3 467 000, ce qui en fait le deuxième plus grand centre urbain au Canada. La ville est également le centre culturel, financier et industriel de la province de Québec. L'Hôtel de Ville de Montréal emploie 11 000 employés municipaux.

Le revenu familial moyen en 1996 était de 44 000 \$ et le taux de chômage de 7,7 pour cent. La même année, 41 pour cent de la population de la ville vivait sous le seuil de faible revenu, en comparaison de 27 pour cent dans le reste de la région métropolitaine⁷.

Description de l'initiative

Cette initiative de coordination régionale comprend trois domaines d'intervention municipale liés à la sécurité alimentaire. Un domaine d'intervention, entrepris conjointement avec le Comité régional pour le développement de la sécurité alimentaire, implique la mise en place d'un plan de sécurité alimentaire. Le plan de sécurité alimentaire tient compte des aspects suivants :

- la collecte des données relatives à la sécurité alimentaire au sein de chaque territoire (défini sur le plan administratif) des centres locaux de services communautaires. L'information comprend l'emplacement des supermarchés,

des épiceries de quartier, des épiceries spécialisées, des dépanneurs locaux, des comptoirs alimentaires et des groupes communautaires dont les activités sont liées à l'alimentation. Cette activité identifie également les facteurs qui limitent l'accès aux sources d'approvisionnement, tels que le transport ou le revenu;

- la création d'un réseau d'organismes de sécurité alimentaire, y compris la tenue de séminaires et de séances d'information, la publication d'un bulletin d'informations sur la nutrition, ainsi que la production et la distribution de documents audiovisuels;
- le soutien à l'échange de renseignements sur les cas de réussite, comprenant les jardins écologiques, les cours de cuisine pour les enfants dans les logements à prix modique, et le soutien nutritionnel et la formation des jeunes mères seules; et
- le renforcement des capacités de la population locale dans le but de permettre aux gens de parvenir à la sécurité alimentaire, y compris le soutien de la mise en œuvre de projets pilotes et de l'organisation de l'accès à la sécurité alimentaire dans les quartiers.

La deuxième partie de l'initiative municipale comprend un soutien technique à l'intervention coordonnée d'organismes impliqués dans des activités et projets de lutte contre la faim. La Ville collabore avec la Table ronde sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain, qui englobe plus d'une centaine d'organismes. Ces organismes travaillent à la mise en œuvre de solutions de remplacement aux comptoirs alimen-

7. Toutes les informations démographiques et données économiques utilisées dans les profils municipaux canadiens sont extraites de Lee, Kevin K. 2000. *Urban Poverty in Canada: A Statistical Profile*. Ottawa : Conseil canadien de développement social.

taires, telles que des coopératives alimentaires et des cuisines collectives et communautaires. La Table ronde sur la faim et le développement social établit également des dossiers sur divers thèmes, notamment les organismes génétiquement modifiés, la sécurité alimentaire dans les écoles, et la citoyenneté.

La troisième partie de l'initiative implique le soutien municipal à l'autonomie de la population locale et à sa capacité de prendre en charge ses conditions de vie. La Ville appuie le développement et l'organisation des *Magasins Partage*, un concept qui permet aux gens de choisir des biens et d'en faire l'achat pour une fraction du prix réel. Par exemple, au lieu de distribuer des paniers de nourriture à Noël, la municipalité accorde son soutien aux *Magasins Partage*.

Outre ces trois composantes principales de l'initiative, entreprises dans le cadre de partenariats institutionnels et communautaires, la Ville de Montréal réalise séparément certaines activités. Elle met à la disposition de la population locale 10 000 petits jardins (3 x 6 mètres). Ces jardins sont répartis dans 75 jardins communautaires gérés par des associations d'usagers. Ces associations de jardinage travaillent également en collaboration avec des organismes qui combattent la faim pour redistribuer les surplus de production.

Question soulevée

Le défi que *Nourrir Montréal* tente de relever n'est pas seulement d'offrir une aide temporaire, mais également de promouvoir des stratégies à long terme pour l'habilitation de la population locale à l'appui de la sécurité alimentaire. Par conséquent, les stratégies municipales sont fondées sur la volonté de combiner les efforts de la municipalité et ceux d'autres secteurs de la société.

La Ville de Montréal essaie d'encourager la participation de la population locale et des usagers des services à la mise en œuvre, la gestion et le suivi de toutes ses initiatives en matière de sécurité alimentaire. La participation du public est utilisée pour promouvoir une approche du développement social local qui redonne aux citoyens le pouvoir de prendre les décisions qui les concernent.

Rôle de la municipalité dans l'initiative

Nourrir Montréal a été créé en 1990 dans le cadre du programme municipal *Vivre en santé*. La Ville de Montréal collabore avec d'autres partenaires régionaux tels que l'organisme régional responsable de la santé et de services sociaux dans le centre de Montréal. Cette approche coordonnée a pour but d'offrir toute une gamme d'activités visant à aborder le problème de la faim et à promouvoir la sécurité alimentaire.

La Ville affecte un budget annuel de 50 000 \$ à la campagne de Noël des *Magasins Partage*. Outre ce soutien particulier, la Ville fournit différentes sortes de ressources matérielles, financières, techniques et humaines à l'appui de projets de sécurité alimentaire.

Information personnes-ressources – Voir l'annexe A



3.2 Ville d'Ottawa – Échange d'aiguilles SITE

Profil de la municipalité

Ottawa est la quatrième plus grande région métropolitaine au Canada. Centre économique, capitale canadienne de la technologie de pointe et force motrice de la nouvelle économie, Ottawa est également la capitale du pays, et, comme telle, on y trouve plus de 1 000 associations et plus de 100 ambassades et missions diplomatiques.

Le 1er janvier 2001, les onze municipalités qui composaient l'ancienne région d'Ottawa-Carleton se sont jointes pour former la nouvelle Ville d'Ottawa. La nouvelle ville compte 763 000 habitants; son revenu familial moyen est de 62 000 \$ (1996) et son taux de chômage est de 5,6 pour cent. La proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu était estimée à 28 pour cent en 1996.

Description de l'initiative

Le programme d'échange d'aiguilles SITE est un programme de prévention du VIH qui vise les utilisateurs de drogues injectables (UDI) et leurs partenaires sexuels. Les services sont dispensés par des infirmières et des infirmiers de la santé publique et par d'autres professionnels de la santé. Ce programme a été conçu pour réduire le taux d'infection par le VIH et le taux d'hépatite B et C parmi les personnes à risque et au sein de la population en général.

Le programme SITE échange des aiguilles propres contre des aiguilles souillées et distribue gratuitement des condoms dans le but de réduire la propagation du VIH. On administre également des tests au VIH, à l'hépatite B et C ainsi qu'à la tuberculose, et il est possible de recevoir le vaccin contre l'hépatite B dans le cadre du programme. Le programme SITE prévoit également le renvoi vers des organismes de santé, des organismes communautaires et des centres de traitement, en plus d'offrir des services de conseils à court terme à tous les clients.

Les programmes d'échange d'aiguilles reposent sur un principe d'hygiène publique prévoyant l'élimination des articles qui contribuent à propager l'infection – tout comme la réduction du nombre de moustiques aide à prévenir la malaria. Les programmes d'échange d'aiguilles sont désormais une pratique d'hygiène publique bien établie partout dans le monde. Lorsqu'il n'est pas facile d'accéder facilement à des endroits où retourner les aiguilles, celles-ci risquent de se retrouver dans les parcs, sur la rue et dans d'autres endroits publics. La diminution de l'infection par VIH chez les utilisateurs de drogues injectables (UDI) permet, en retour, de réduire la propagation du VIH parmi la population sexuellement active.

Outre les services offerts directement au Centre de santé sexuelle d'Ottawa, une fourgonnette mobile visite certains centres d'accueil les jeudis et vendredis après-midi et s'arrête également à plusieurs autres endroits sept soirs par semaine de 18 h 00 à 24 h 00.

Parmi les services offerts dans le cadre du programme d'échange d'aiguilles SITE, mentionnons :

- le renvoi vers des programmes communautaires et de désintoxication;
- des services de conseils en matière de VIH et d'hépatite et le suivi du (de la) partenaire;
- la vaccination contre l'hépatite B, la grippe et les virus à pneumocoques;
- le dépistage anonyme du VIH et le dépistage confidentiel de l'hépatite B et C;
- l'éducation à la santé pour des techniques d'injection plus sûres et une sexualité à risques réduits;
- des contenants de matières présentant un danger biologique (objets pointus) pour y placer les aiguilles et les seringues usagées;
- la distribution de condoms, de lubrifiants et de trousses de nettoyage à l'eau de Javel; et
- des aiguilles et seringues propres en échange d'aiguilles et seringues usagées.

Question soulevée

L'échange d'aiguilles contaminées au VIH et d'autre matériel d'injection (c.-à-d. les cuillers, les filtres et l'eau) est la principale cause de l'infection par VIH. La réduction des préjudices, une politique sociale visant principalement les utilisateurs de drogues injectables (UDI), est un moyen de ralentir la propagation du VIH et du sida. En traitant la toxicomanie comme un problème de santé, les infirmières et infirmiers de la santé publique et autres professionnels de la santé sont en mesure d'éliminer les aiguilles contaminées d'une manière plus sûre. Le programme peut également offrir des services de santé immédiats et mettre les gens en contact avec les services d'aide dont ils ont besoin.

Les personnes qui risquent d'entrer en contact avec des aiguilles contaminées par le biais d'échange de drogues dans la rue sont habituellement celles qui vivent une situation économique, sociale et personnelle difficile. En diminuant la consommation de drogues, on incite la personne à adopter progressivement un mode de vie plus sain. La réduction des préjudices est une approche progressive visant à diminuer les risques afférents à l'utilisation de drogues injectables, puisqu'elle encourage le client à l'abstinence, et, par conséquent, à pallier à la pauvreté.

Le programme SITE s'adresse principalement à trois groupes cibles :

- Toute personne qui utilise des aiguilles injectables et des drogues telles que la cocaïne, l'héroïne et la morphine, les stéroïdes et autres substances.
- Les personnes qui se servent d'aiguilles pour les tatouages ou le perçage corporel.
- Les travailleurs de l'industrie du sexe.

Le programme et ses partenaires communautaires aident à protéger la collectivité en récupérant plus de 100 000 aiguilles chaque année et en échangeant 90 000 à 100 000 aiguilles par année. En 1998, on a récupéré plus d'aiguilles qu'on en a distribuées.

suite à la page 24

3.3 Ville de Toronto – Groupe de travail sur les sans-abri

En 1996, la ville fusionnée de Toronto comptait 2,4 millions d'habitants. Toronto est non seulement la capitale de la province de l'Ontario mais aussi le centre financier, commercial et administratif le plus important du pays.

Le taux de chômage de la ville était de 5,5 pour cent en 1996. La même année, le nombre de familles monoparentales était de 176 200, une augmentation de 23 pour cent depuis 1991, la plus importante dans les types de familles pour la ville. Le revenu familial moyen en 1996 était de 63 000 \$, la moyenne la plus élevée de tous les centres urbains au Canada. En même temps, 28 pour cent des habitants de la ville vivaient sous le seuil de faible revenu. Le revenu familial moyen était de 14 800 \$ par année pour ce secteur de la population.

Description de l'initiative

Le rapport de 1999 du Groupe de travail du maire sur les sans-abri critiquait l'approche utilisée par la ville pour se pencher sur les principaux thèmes de la pauvreté, soulignant plus particulièrement le manque de logements supervisés et à prix abordable. Le rapport présentait des directives et des stratégies spécifiques visant à répondre aux besoins de tous les sans-abri, y compris les sans-abri manifestes de la rue et des centres d'accueil, les sans-abri non manifestes vivant dans des logements illégaux ou temporaires, et les personnes en danger de se retrouver sans abri.

Le plan d'action proposé par le Groupe de travail invite tous les échelons de gouvernement à contribuer aux efforts pour réduire le nombre de sans-abri. Le plan identifie six stratégies pour aborder le problème des sans-abri :

1. Réduire la pauvreté.
2. Préserver et créer de nouveaux logements supervisés et à prix abordable.
3. Orienter l'action vers la prévention plutôt que vers l'intervention d'urgence.
4. Planifier des services et élaborer des stratégies pour les groupes à risque élevé.
5. Mettre en œuvre une stratégie approfondie de la santé.
6. Tous les échelons de gouvernement doivent travailler ensemble.

Les recommandations du Groupe de travail visaient à permettre à la Ville de Toronto d'adopter une politique globale sur les sans-abri. Les recommandations reflètent l'importance de ne pas se restreindre à des solutions à court terme telles que la prestation de services d'urgence et l'augmentation de l'offre de logements. Il s'agit aussi de formuler des solutions à long terme liées à la santé et à la santé mentale, au soutien au logement, à l'offre de logements et à leur abordabilité. Cette approche à long terme aura plusieurs dimensions, en commençant par un examen de l'information existante et une récapitulation de l'ampleur du problème dans chacune des zones de service. Voici d'autres aspects de cette approche à long terme planifiée :

- Identifier les écarts de service liés aux programmes déjà en place.

- Identifier les rôles et responsabilités de chaque échelon de gouvernement, du secteur privé et du secteur communautaire.
- Établir des systèmes d'imputabilité pour chacun de ces partenaires.
- Identifier l'ordre prioritaire de financement et les responsabilités en matière de financement.

Dans l'ensemble, l'approche à long terme continuera de mettre l'accent sur les solutions, reconnaissant le travail qui a déjà été fait pour définir le problème.

Question soulevée

De nos jours, le type même d'un sans-abri n'est plus un adulte de sexe masculin, seul et alcoolique. Les jeunes et les familles avec enfants sont maintenant les groupes les plus menacés par ce fléau. En 1996, près de 26 000 personnes ont utilisé le système de refuges à Toronto. Entre 1992 et 1998, l'utilisation des refuges a augmenté de 80 pour cent pour les jeunes, 78 pour cent pour les femmes seules, 55 pour cent pour les hommes seuls, et 123 pour cent pour les familles. On comptait 37 000 demandeurs de première instance sur la liste d'attente pour des logements subventionnés (représentant plus de 100 000 personnes), dont 31 000 étaient des enfants. À Toronto, au moins 106 000 personnes sont en danger de perdre leur logement parce qu'elles doivent consacrer plus de 50 pour cent de leur revenu au loyer.

La Ville de Toronto a commencé à mettre en œuvre les recommandations présentées dans la stratégie en six points du Groupe de travail. Parmi les démarches faites à ce jour, mentionnons les suivantes :

Logements supervisés et à prix abordable

- Adoption de politiques de contrôle de la transformation et la démolition de condominiums.
- Création d'une stratégie de logements à prix abordable.
- Adoption d'une politique de « Priorité au logement ».
- Mise sur pied d'un fonds d'investissement renouvelable de 11 millions de dollars.
- Lancement du programme Let's Build.
- Embauche d'un conseiller spécial en création de logements.
- Approbation des logements supplémentaires.
- Appui aux logements supplémentaires pour propriétaires et locataires.
- Création d'une exemption sur les redevances d'exploitation.
- Adoption d'une catégorie d'impôt pour la propriété spéciale.
- Tenue d'une étude de conception sur l'occupation d'une chambre simple (OCS).
- Mise sur pied d'un fonds de réserve du maire d'une valeur de 5 millions de dollars pour les initiatives portant sur le problème des sans-abri.

Mesures de prévention

- Virement de certains fonds des centres d'accueil aux stratégies de prévention.

- Accroissement de la capacité du système de refuges d'urgence.
- Orientation et augmentation du financement pour les stratégies prévenant l'expulsion.
- Augmentation du financement de la Rent Bank.
- Création d'un fonds d'hébergement pour les familles bénéficiaires de l'aide sociale.
- Création d'un fonds de défense des locataires.
- Création d'un Bureau des logements locatifs.
- Augmentation et coordination du financement des services d'aide au logement.

Planification des services et élaboration des stratégies pour les groupes à risque élevé

- Augmentation du financement de la Rent Bank et du fonds d'hébergement
- Examen de la concentration des refuges familiaux à Scarborough.
- Assistance au développement de Eva's Phoenix, un refuge transitoire pour les jeunes.
- Augmentation du financement des programmes pour les Autochtones sans abri.
- Approbation de la création d'un comité directeur sur les Autochtones sans abri.
- Efforts d'établissement d'un partenariat avec le gouvernement fédéral en vue de l'élaboration de stratégies.
- Financement de services d'aide au logement pour les revendicateurs du statut de réfugié.
- Poursuite de l'élaboration d'un processus de planification des services.

Stratégie approfondie de la santé

- Création d'un Groupe de référence sur la santé des sans-abri.
- Maintien du rôle décisif de la Santé publique dans les services de santé pour les sans-abri.

Rôle de la municipalité dans l'initiative

Le Bureau du maire a initié le Groupe de travail sur les sans-abri en 1998, suivi d'une période d'étude intensive et participative de dix mois. Les études commandées par le Groupe de travail consistaient en 200 heures de recherche intense, de visites sur le terrain et d'exposés par des professionnels et des consommateurs. Le Groupe de travail a également consulté des groupes consultatifs d'experts pour clarifier et élaborer les solutions. Huit consultations organisées ont été tenues à la suite de la publication d'un rapport provisoire. Ces consultations ont été utilisées pour répondre aux neuf grandes stratégies proposées dans le rapport. Les 85 participants ont manifesté leur approbation des stratégies et ont félicité le Groupe de travail pour son analyse des questions et les recommandations connexes.

Le Conseil a approuvé le rapport du Groupe de travail en 1999 et a délégué à des services individuels la mise en œuvre des recommandations qui l'accompagnaient. Les services se sont penchés sur ces recommandations et les mettent graduellement en œuvre, conformément au processus budgétaire.

Pendant une période de huit mois, la Ville a désigné deux employés à plein temps pour aider à la recherche initiale du

Groupe de travail. L'administration quotidienne de l'initiative a été prise en charge par le Service du développement social, qui a consacré l'équivalent d'un employé à plein temps pendant un semestre. Les coûts de l'étude ont été absorbés par le Groupe des politiques, et la Ville s'est chargée des coûts de publication. On a eu recours aux services de Statistique Canada pour les données de recensement.

Le Service du développement social est également responsable du suivi de l'initiative. Il produit une fiche de rendement annuelle estimant les progrès réalisés pour atteindre les objectifs relatifs à la question des sans-abri. Un groupe consultatif interdépartemental fournit les éléments pour la production de la fiche de rendement. Un groupe de référence du Comité consultatif municipal sur les sans-abri et les personnes socialement isolées agit à titre consultatif.

Information personnes-ressources – Voir l'annexe A



suite de la page 22

Rôle de la municipalité dans l'initiative

Le Programme d'échange d'aiguilles est une initiative des services de santé qui s'inscrit dans le cadre de la politique de réduction des préjudices de la Ville. Le programme est financé par l'entremise des Services de santé et est géré par le Centre de santé-sexualité du centre-ville d'Ottawa.

Bien que des bénévoles se chargent de la plupart des tâches dans le cadre du programme SITE, la Ville fournit un employé à plein temps, des locaux et des fonds d'appui. Le financement du programme est imputé au budget des Services aux citoyens.

Information personnes-ressources – Voir l'annexe A

3.4 Ville de Regina – Prévention de la criminalité

Profil de la municipalité

Regina, la capitale de la province de la Saskatchewan, a su tirer avantage d'une bonne agriculture, d'une industrie pétrolière prospère et de l'expansion des services gouvernementaux. En 1996, la ville comptait 177 600 habitants.

Le taux de chômage était de 4,8 pour cent en 2000. En 1996, le revenu familial moyen était de 58 500 \$, alors qu'on estimait que 18 pour cent de la population vivait sous le seuil de faible revenu. Le revenu familial annuel moyen pour ce secteur de la population se chiffrait à 12 700 \$.

Description de l'initiative

La Regina Crime Prevention Commission a été établie en 1995 dans le but de se pencher sur les questions liées à la criminalité. En 1998, les réunions et les décisions de la Commission ont commencé à aborder les problèmes propres au quartier North Central de Regina. Les exposés présentés aux membres de la Regina Crime Prevention Commission par les membres du comité de la sécurité et de la planification communautaire du North Central ont commencé à orienter les ressources et l'expertise de la Commission vers le développement du quartier. Une proposition de projet de démonstration entre la North Central Society et la Regina Crime Prevention Commission est devenue le prolongement logique de ce processus.

Le modèle proposé comprend quatre volets : 1) la coordination; 2) la réduction de la criminalité; 3) la prévention de la criminalité par le biais du développement social; et 4) la gestion et la supervision intégrées des cas.

Les activités de l'an 2000 à l'appui de la Stratégie de prévention de l'exploitation sexuelle des enfants par la prostitution sont basées sur la stratégie en cinq points de la Commission :

- éducation préventive pour les enfants, les professionnels qui travaillent auprès des enfants exploités, et les hommes qui exploitent les enfants par la prostitution;
- services de sécurité pour les enfants de la rue;
- intervention à court terme auprès des enfants et de leurs familles;
- guérison à long terme;
- réduction de la demande.

La prévention de la criminalité par le biais du développement social a trait à une approche globale soulignant le recours à des initiatives de développement social pour les groupes en danger. Non seulement ces groupes en danger sont-ils désavantagés au plan social et économique, mais ils connaissent également des problèmes familiaux, scolaires et communautaires. Cette approche insiste sur l'importance d'améliorer une vaste gamme de conditions sociales au moyen d'une intervention précoce et d'une programmation ciblée, pour aborder les problèmes de la pauvreté, du chômage, de la consommation abusive d'alcools et autres drogues, du logement social et des familles dysfonctionnelles.

La gestion et la supervision intégrées des cas a trait aux programmes et projets visant à améliorer la supervision et la réintégration fructueuses des contrevenants dans la collectivité. Les projets communautaires de prévention de la criminalité qui utilisent des stratégies multiples et qui répondent à toute une gamme de besoins de la collectivité et de niveaux de risques individuels sont plus sujets à réduire la criminalité et à améliorer la qualité de vie de la population dans les quartiers du centre de la ville.

Les programmes de développement social comprennent les programmes ciblés de perfectionnement professionnel pour les enfants et les jeunes en danger, les initiatives de réinsertion scolaire et professionnelle pour les jeunes, et les programmes renforcés d'éducation précoce (avec visites à domicile) pour familles en danger qui participent à la prévention de la criminalité.

Les priorités comprennent les projets traitant d'un des cinq points de la stratégie de prévention de l'exploitation sexuelle chez les enfants par la prostitution élaborée par la Commission.

Question soulevée

Le quartier North Central est le point central des activités de réaménagement qui se déroulent dans le centre de la ville depuis plusieurs années. Au début des années 1900, il s'est développé en un quartier d'habitations pour la classe ouvrière, répondant à la plupart des besoins en bâtiments des hommes employés pour la construction de la ligne de chemin de fer du Canadien Pacifique. Depuis, le North Central est devenu le plus grand quartier du centre-ville, avec une population hétérogène de plus de 10 000 habitants.

Malgré le nombre d'atouts et de potentiel que revêt la collectivité du quartier North Central, le taux de crimes contre les biens et de crimes avec violence est élevé. Bien que la collectivité du North Central ne représente que six pour cent de la population de Regina, plus de 30 pour cent de tous les crimes contre les biens et des crimes avec violence sont commis au sein de cette collectivité. Le risque d'être victime d'un crime avec violence dans le North Central est plus de six fois plus élevé que dans tout autre quartier de Regina.

La Regina Crime Prevention Commission a adopté une stratégie en cinq points pour combattre l'exploitation sexuelle des enfants. La Commission se préoccupe surtout des enfants de moins de seize ans.

1. La sécurité dans la rue : les enfants qui sont rémunérés pour des activités sexuelles sont des victimes et sont exposés à de grands risques physiques et émotionnels. Les services d'approche, qui réduisent le risque physique, émotionnel et psychologique de ces enfants (y compris l'échange d'aiguilles, la sensibilisation au sida et au VIH, la distribution de condoms, les listes de « mauvais contacts » et le counselling, etc.), sont nécessaires jusqu'à ce que des stratégies à plus long terme soient mises en œuvre pour éliminer le besoin, le désir et la possibilité de ce genre d'abus. Les services actuels sont importants et doivent être maintenus.

2. La réduction de la demande : les activités qui visent les proxénètes et les « clients » sont essentielles pour réduire la demande globale de services sexuels offerts par des enfants. Les activités comprennent l'élargissement des activités policières visant les proxénètes et les « clients », une application plus rigoureuse de la loi et des sanctions plus sévères, la divulgation publique des véhicules des contrevenants, la saisie de véhicules, le contrôle de la circulation, la publication des numéros de plaques d'immatriculation, et l'enregistrement vidéo et photographique des contrevenants et de leurs véhicules. Ces mesures agressives sont nécessaires pour réduire la demande de services sexuels auprès des enfants et pour s'assurer que tous soient conscients de l'illégalité de ces gestes.
3. Les services d'intervention : cette composante recrute activement les enfants de la rue. Les services d'intervention, qui visent les enfants exploités dans la prostitution de rue, ainsi que leur famille, coordonneront et assureront les services requis pour surmonter les problèmes d'ordre social, économique et de mode de vie qui forcent les enfants à se prostituer.
4. La guérison à long terme : La guérison à long terme est nécessaire pour ces enfants et leurs parents. Il est nécessaire d'adopter une approche qui se penche sur les sérieux problèmes sociaux, émotionnels, familiaux et communautaires qui poussent ces enfants à offrir des services sexuels pour de l'argent. Cet endroit (ou programme) de guérison adapté à la culture au sein de la collectivité traitera les enfants et leurs familles d'une façon holistique, de manière à changer les causes profondes de la prostitution infantile.
5. L'éducation préventive : Une série d'activités d'information du public mettent l'accent sur la détection et la prévention précoces. Parmi celles-ci, mentionnons les campagnes d'affichage, le bureau des conférenciers, les programmes de spectacles dramatiques dans les écoles et les communiqués d'intérêt public. Les groupes visés comprennent les contrevenants potentiels, les enfants, les professionnels et les parents qui pourraient être en mesure d'identifier un enfant en danger, ainsi que le grand public. Tous doivent être conscients de l'ampleur et des caractéristiques du problème. Il est important de comprendre les signes avertisseurs pour pouvoir reconnaître les enfants ou les voisins en danger.

Rôle de la municipalité dans l'initiative

La Regina Crime Prevention Commission (RCPC) est un office composé de douze membres nommés par le Conseil municipal de Regina. Présidée par le maire, la Commission comprend le chef des services policiers de Regina et dix membres de la collectivité, qui contribuent leurs connaissances et leur expérience sous plusieurs angles différents. La Commission soumet un rapport annuel au Conseil municipal par l'entremise du Comité exécutif.

Le soutien administratif est fourni à la Commission par le directeur de la Division du développement social des Services communautaires. Le Bureau du greffier de la Ville fournit le secrétariat pour la Commission. Pour l'année couverte dans le présent rapport, on a consacré 1,5 année-personne aux activités de la RCPC. En outre, le Bureau du greffier appuie la Commission en contribuant un adjoint à temps partiel pour le comité.

Les coûts associés à la Commission sont défrayés par les budgets ordinaires du Bureau du greffier de la Ville, du Service des affaires publiques et du Service du développement social. En 1998, environ 9 000 \$ ont été dépensés en publicité, en publications et en activités d'appréciation pour la cérémonie de remise des prix, pour la Semaine de prévention de la criminalité et pour la série de conférences.

Bon nombre d'organismes et d'agences continuent d'appuyer le travail de la Commission, de Community Partnership Against Violence (CPAV) aux participants de la Semaine de prévention de la criminalité. Plusieurs de ces organismes participent et coordonnent des activités et des événements spéciaux pour promouvoir les interventions en matière de prévention de la criminalité à Regina.

Information personnes-ressources – Voir l'annexe A



3.5 Ville de Vancouver – Programme de revitalisation de l’est du centre-ville

Profil de la municipalité

La Ville de Vancouver, constituée en corporation en 1886, est située dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, sur la côte du Pacifique. Avec une population municipale de 514 008 habitants et une population métropolitaine de 1 802 400 habitants, Vancouver est la troisième plus importante agglomération urbaine du Canada.

Dans l’ensemble, le taux de chômage à Vancouver en 2000 était de 5,9 pour cent. En 1996, le revenu familial moyen était de 57 620 \$, alors que le revenu de 31 pour cent de la population était considéré comme faible. Le revenu familial moyen pour ce secteur de la population était de 14 600 \$ par année.

Description de l’initiative

En mars 1999, le Conseil municipal approuvait un programme quinquennal détaillé de revitalisation de l’est du centre-ville (*Downtown Eastside Revitalization Program*). Le programme consiste en une approche interdépartementale intégrée visant à aider les plus vieux quartiers de Vancouver à redevenir un endroit sûr, sain et vivant de la ville. Il s’efforce de créer des partenariats avec les membres de la collectivité et les groupes communautaires ainsi qu’avec les secteurs public et privé, dans le but d’aider à élaborer et mettre en œuvre des stratégies à long terme en matière de sécurité, de santé, de traitements pour les toxicomanes, de logement et de développement économique. Il reconnaît que pour remporter un succès durable dans n’importe quel domaine, il faut réussir dans chacun d’entre eux. La philosophie sous-jacente du programme consiste à miser sur la force de la collectivité et à intégrer la mise en valeur du potentiel de la collectivité et la formation d’animateurs à toutes les activités planifiées.

Le 5 novembre 1998, le Conseil municipal approuvait cinq objectifs visant à améliorer et rehausser le quartier de l’est du centre-ville :

1. la réduction de l’incidence de la toxicomanie;
2. la réduction des crimes causés par la drogue;
3. l’amélioration des conditions de vie du public;
4. l’amélioration des unités existantes d’occupation de chambre simple (OCS) et la construction de logements à bon marché pour les remplacer; et
5. l’assistance aux membres de la collectivité pour qu’ils se trouvent des alliés et cherchent à bâtir un avenir en commun.

Le Programme de revitalisation de l’est du centre-ville (*Downtown Eastside Revitalization Program*) est basé sur ces cinq objectifs. Le Programme reconnaît qu’il n’existe aucune solution facile aux problèmes qui touchent ce quartier de la ville. Ceci se reflète dans la vaste gamme d’initiatives réalisées avec l’appui de nombreux partenaires.

En septembre 2000, les partenaires du Vancouver Agreement, en collaboration avec le Richmond/Vancouver Health Board, annonçaient une série d’initiatives de santé visant à prévenir l’usage des drogues, à fournir des traitements aux toxicomanes et à améliorer la protection de la population

locale dans l’est du centre-ville. Ces initiatives comprennent une expansion des services de soins primaires et des services de désintoxication dans deux cliniques de soins communautaires, la création d’un centre contact-santé et d’un centre de dynamique de la vie, et le remaniement architectural à l’intersection Main et Hastings, face au Carnegie Centre. Ces initiatives constituent la première étape de la mise en œuvre de l’approche Four-Pillar Drug Strategy à Vancouver.

En avril 1999, le Service de police de Vancouver a affecté 40 policiers additionnels au poste *Downtown Eastside (DTES)* et compte ainsi augmenter pendant encore 2,5 années le nombre de policiers en faction dans les rues les fins de semaine et tôt le matin.

Plusieurs centres de police communautaire travaillent ensemble à la mise en œuvre d’un programme de suivi auprès des tribunaux, dans le but de se tenir au courant des pratiques des juges des cours provinciale et fédérale en matière de détermination des peines, en particulier dans les cas de trafic des stupéfiants et de crimes liés à la consommation de drogues. Le programme de financement de la sécurité communautaire fait présentement l’objet d’un examen dans le but de l’améliorer et de le renforcer, et d’explorer des moyens de se pencher sur les questions de durabilité.

L’équipe des services intégrés (*Integrated Services Team*) a été mise sur pied en 1996 pour coordonner les ressources de la Ville en matière d’application de la loi. Les priorités principales de l’équipe sont de travailler avec les établissements d’OCS en difficulté afin de prévenir les fermetures occasionnées par une gestion déficiente et d’augmenter le niveau de vie dans ces établissements; d’identifier les établissements qui connaissent de sérieux problèmes et de travailler avec le personnel pour réunir les preuves suffisantes à la suspension ou au retrait du permis; d’identifier les immeubles vacants et de travailler avec le personnel et les propriétaires pour assurer la sécurité des lieux; et d’améliorer les conditions physiques des rues et des ruelles.

Le personnel de la Ville a coordonné diverses initiatives d’amélioration des rues. Des ressources ont été affectées à des services de nettoyage supplémentaire des rues et d’élimination des graffitis dans l’est du centre-ville. Un éclairage et des publicités additionnels ont été ajoutés dans plusieurs rues et parcs du DTES pour augmenter la sécurité personnelle. En outre, la Ville a subventionné diverses initiatives de plein-air dans le but de créer des activités de rue positives.

En juillet 1998, la Ville publiait le rapport *A Housing Plan for the Downtown Eastside, Chinatown, Gastown and Strathcona*. Le rapport recommande que le nouveau logement du marché soit encouragé dans la région, que les établissements d’OCS soient progressivement remplacés par des options de logement à prix abordable, y compris des logements sociaux et de location sur une base d’échange mutuel, que les établissements d’OCS améliorent leur entretien et leur gestion, et qu’un plus grand nombre de logements pour personnes seules soient bâtis dans des voisinages à l’extérieur de l’est du centre-ville. Le rapport est encore à l’état d’ébauche et nécessite d’autres débats publics avant de pouvoir être révisé et présenté au Conseil municipal.

La *Vancouver Economic Development Commission* assume un rôle de leadership en travaillant avec le personnel, la popula-

tion locale et le milieu des affaires en vue de l'élaboration d'une stratégie de revitalisation économique de l'est du centre-ville. Bien que des progrès aient été réalisés concernant l'orientation stratégique économique à long terme du quartier, les activités actuelles de la Commission mettent l'accent sur l'aide à la création de nouvelles entreprises commerciales qui appuieront la collectivité de l'est du centre-ville et dont celle-ci pourra tirer partie.

Partners for Economic and Community Help (PEACH) est un programme quinquennal financé par les trois niveaux de gouvernement dans le cadre du Vancouver Agreement. Le programme PEACH a été conçu pour aider la population locale et les organismes à accéder aux fonds et outils gouvernementaux dans le but de revitaliser leur quartier en favorisant le renforcement des capacités de la collectivité, en rehaussant l'entrepreneuriat et le développement des entreprises, et en créant des possibilités d'emploi et des options de formation.

Le 25 février 1999, la Ville recevait 5 millions de dollars (un million échelonné sur cinq ans) du gouvernement fédéral pour le *Community Crime Prevention/Revitalization Project*. L'objectif global de ce projet consiste à élaborer une approche de la prévention de la criminalité dans la quartier de l'est du centre-ville qui soit basée sur le renforcement des capacités et en vertu de laquelle la population locale et d'autres partenaires travailleraient ensemble à améliorer la qualité de vie du quartier, à se pencher sur les questions de criminalité et de victimisation, et à créer une collectivité saine et sûre à la lumière des besoins et priorités identifiés par les membres de la collectivité. Cette initiative est entreprise en tant que « projet modèle » et, comme telle, sera évaluée pour déterminer le rôle de cette approche dans l'examen des causes profondes de la criminalité.

La *Vancouver's Coalition for Crime Prevention and Drug Treatment* est un partenariat communautaire de plus de 63 organismes (et il s'en rajoute encore) voué à l'amélioration de la prévention de la criminalité et des traitements de désintoxication dans la Ville de Vancouver. La Coalition a organisé une série de conférences, symposiums et tribunes de quartier pour discuter des solutions possibles aux problèmes de toxicomanie. Le but des discussions est d'encourager une approche coordonnée de la prévention de la criminalité et des traitements de désintoxication dans les régions avoisinantes, d'explorer des moyens de renforcer la prévention de la criminalité dans la collectivité, d'encourager la discussion sur l'approche Continuum de soins des traitements de désintoxication et de la prévention de la criminalité. La Coalition favorise également la sensibilisation aux drogues dans les écoles locales et contribue à faciliter l'établissement de relations de travail entre les organismes de santé, le gouvernement et les organismes communautaires.

Le *Vancouver Agreement* (accord gouvernemental à trois niveaux) enjoint les gouvernements provincial et fédéral à travailler avec la Ville et la collectivité pour trouver des solutions au développement social et économique de l'est du centre-ville. L'accord engage des fonds et des ressources administratives des trois niveaux de gouvernement pour répondre d'une manière coordonnée aux besoins du quartier. Le *Vancouver Agreement* propose trois composantes, dans le but général de faire en sorte que la santé et la sécurité soient à nouveau à l'ordre du jour dans le quartier de l'est du centre ville :

- La santé et la sécurité dans les communautés, comprenant les soins de santé primaires, une stratégie globale de prévention de la toxicomanie, ainsi que la sécurité et la justice;

- Le développement économique et social, comprenant le développement économique et social du quartier et le logement; et
- Le renforcement des capacités de la collectivité, comprenant la consultation auprès des membres de la collectivité et l'élaboration de solutions pour que la collectivité participe de manière utile aux décisions qui la touchent.

Afin de permettre d'évaluer les conditions actuelles et les nouvelles tendances des collectivités de l'est du centre-ville, la Ville publie chaque année le *DTES Community Monitoring Report*. L'information figurant dans le rapport comprend des statistiques sur les données démographiques, la situation du logement, l'aménagement des immeubles, les services sociaux, les indicateurs de santé et de sécurité, et les données sur la criminalité.

Question soulevée

L'est du centre-ville, qui est le centre historique de la ville, est l'un des plus vieux quartiers de Vancouver. C'est une collectivité riche en histoire, en architecture et en diversité culturelle. Cependant, ces dernières années, l'est du centre-ville a dû composer avec plusieurs des impératifs sociaux et économiques complexes que connaissent les quartiers similaires du centre dans d'autres villes importantes.

En tant que quartier à revenu traditionnellement faible, l'est du centre-ville connaît un influx de problèmes tels que la toxicomanie et le commerce des drogues, l'infection par VIH, la prostitution, la criminalité, la pénurie de logements adéquats, un taux élevé de chômage, et la perte de bon nombre d'entreprises honnêtes.

Les 16 300 personnes qui vivent dans l'est du centre-ville comptent pour environ 3,2 pour cent de la population totale de la ville. En 1996, le revenu familial moyen dans l'est du centre-ville était de 31 894 \$, et le revenu individuel moyen était de 13 232 \$. Soixante-huit pour cent des habitants du quartier ont un revenu considéré comme faible.

Il y a plusieurs défis à relever lorsqu'on tente de répondre aux besoins divers de cette collectivité complexe. Ceci nécessite d'équilibrer les intérêts opposés entre le milieu d'affaires, les investisseurs, les propriétaires et la collectivité à faible revenu. Le Programme de revitalisation de l'est du centre-ville reconnaît que tous les échelons de gouvernement et la collectivité doivent travailler ensemble pour affronter et surmonter les défis sociaux et économiques complexes auxquels est confronté le quartier de l'est du centre-ville.

Information personnes-ressources – Voir l'annexe A



4. Les Gouvernements Locaux et la Réduction de la Pauvreté

Le présent rapport représente un premier pas dans le processus de documentation et d'articulation du rôle des gouvernements locaux dans la réduction de la pauvreté et le développement social. Les dix études de cas servent à démontrer comment les initiatives municipales mettent en place les mécanismes nécessaires à appuyer et faire progresser le Programme de développement social.

En premier lieu, le rapport a pour but d'illustrer les démarches qui sont faites par les gouvernements locaux en matière de réduction de la pauvreté. Bien que les contextes de développement et les domaines d'intervention puissent varier, les dix études de cas de ce rapport contribuent chacune à la réduction de la pauvreté par l'engagement et la participation active des gouvernements locaux. Comme le précise la déclaration de la FCM sur la réduction de la pauvreté, le point de départ du cadre de réduction de la pauvreté d'un gouvernement local est fondé sur la conviction que les institutions fortes du gouvernement local sont nécessaires pour aborder de manière efficace le problème de la pauvreté dans les collectivités urbaines et rurales⁸. Bien que la réduction de la pauvreté nécessite l'intervention et la collaboration actives des instances supérieures des gouvernements et de la société civile, les gouvernements locaux jouent un rôle unique et important à cet égard. Ce rôle couvre une vaste gamme de secteurs et de domaines de responsabilité :

1. Les gouvernements locaux fournissent la majeure partie de l'infrastructure de base et des services nécessaires pour réduire la vulnérabilité physique fondamentale. Ceux-ci comprennent l'approvisionnement en eau potable, la collecte des déchets solides et des eaux usées, et les services d'urgence.
2. Les gouvernements locaux jouent un rôle de plus en plus visible dans des domaines tels que l'enseignement primaire et secondaire, l'éducation préscolaire et les soins de santé publique, y compris les interventions liées au VIH et au sida.
3. Les gouvernements locaux formulent les politiques économiques locales qui touchent la légitimité du secteur non structuré.
4. Les gouvernements locaux influencent l'accès aux terrains d'habitations par le biais de l'affectation des terrains, de la

planification de l'utilisation des terrains, et de politiques ayant un impact sur l'aménagement informel.

5. Les gouvernements locaux contribuent à assurer l'égalité d'accès à la justice et à l'ordre public par le biais des services policiers et en ayant recours à des mesures telles que le contrôle de la pollution, la réglementation du travail, et les règlements sur la santé et la sécurité au travail.
6. Les gouvernements locaux formulent et établissent les conditions pour la mise en œuvre de politiques et actions qui favorisent les pauvres.
7. Les gouvernements locaux contribuent au renforcement des économies locales, attirant les investissements et les sources d'emploi.

Bien qu'ils aient été conçus et exécutés avant l'introduction des priorités de développement social, les projets faisant l'objet des cinq études de cas de coopération internationale reflètent les méthodes dont la coopération municipale internationale se sert pour contribuer à la programmation future à l'appui du développement social. Les processus de planification, qui encouragent la participation des femmes et des jeunes aux processus décisionnels municipaux, créent les fondements nécessaires pour s'assurer que les gouvernements municipaux soient capables de tenir compte de cette participation. En permettant à des intervenants autrement privés de leurs droits de façonner les priorités du développement local et d'influencer le processus décisionnel, la gestion publique participative accorde également aux gouvernements municipaux la capacité de concevoir des services plus adéquats qui répondent aux besoins de tous les citoyens.

Comme cela a été le cas dans la coopération municipale internationale antérieure, le développement international futur apparenté au développement social municipal continuera de prendre appui sur la pratique et l'expérience canadiennes. Les cinq initiatives municipales canadiennes mises en évidence dans le présent rapport illustrent comment les gouvernements locaux, au Canada comme à l'étranger, contribueront à la prestation d'interventions sectorielles correspondant à des priorités telles que la santé et la nutrition de base, l'enseignement primaire, la prévention du VIH et du sida, et la protection de l'enfance.

8. FCM. 2000. Déclaration sur la réduction de la pauvreté. Fédération canadienne des municipalités. Ottawa.

Annexe A : Information Personnes-Ressources

Gestion communautaire des bassins hydrographiques

Université de la Colombie-Britannique
Centre for Human Settlements
2206 East Mall, Fourth Floor
Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z3 Canada
Télécopieur : (604) 822-5254
Télécopieur : (604) 822-6164
<http://www.chs.ubc.ca>

Peter Boothroyd, professeur agrégé
Courriel : Peterb@unixg.ubc.ca

Municipalité de Santo André
Bureau des affaires internationales
Santo André, Brésil
Téléphone : (55-11) 4433-0150
Télécopieur : (55-11) 4433-0115

Jeroen Klink, coordonnateur du projet de GCBH
Courriel : jklink@santoandre.sp.gov.br

Revitalisation du *Parque Metropolitano de La Habana*

Institut urbain du Canada
100, rue Lombard, pièce 400
Toronto (Ontario) M5C 1M3 Canada
Téléphone : (416) 365-0817
Télécopieur : (416) 365-0647
<http://www.canurb.com>

Andrew Farncombe
Gestionnaire des programmes internationaux
Courriel : cui@interlog.com

Rafael Betancourt
Représentant à Cuba
Courriel: rafael.betancourt@ip.etcscs.ca

Julio Reyes,
Directeur, Parque Metropolitano de La Habana, Cuba
Courriel: pmh@ip.etcscs.ca

Partenariats municipaux Canada - Afrique

Fédération canadienne des municipalités
Centre International pour le développement municipal
24, rue Clarence
Ottawa (Ontario) K1N 5P3 Canada
Téléphone : (613) 241-5221
Télécopieur : (613) 241-7117
<http://www.fcm.ca>

Basile Gilbert, directeur adjoint
Courriel: bgilbert@fcm.ca

Francine Proulx, coordonnatrice régionale pour
l'Afrique occidentale
Courriel : fproulx@fcm.ca

Des logements pour tous : amélioration des centres d'accueil en Afrique du Sud

Abri International/Rooftops Canada
2, rue Berkeley, pièce 207
Toronto (Ontario) M5A 2W3 Canada
Téléphone : (416) 366-1445
Télécopieur : (416) 366-3876

Barry Pinsky, directeur exécutif
Courriel : barry@rooftops.ca

Programme de soutien aux gouvernements locaux Philippines-Canada (phase II)

Agriteam Canada Consulting Ltd.
10201 Southport Rd. S.W., pièce 890
Calgary (Alberta) T2W 4X9 Canada
Téléphone : (403) 253-5298
Télécopieur : (403) 253-5140
<http://www.agriteam.ca>

Alix Yule
Spécialiste dans le développement des
ressources humaines
Courriel : calgary@agriteam.ca

Fédération canadienne des municipalités
Centre international pour le développement municipal
24, rue Clarence
Ottawa, Ontario, K1N 5P3 Canada
Téléphone : (613) 241-5221
Télécopieur : (613) 241-7117
<http://www.fcm.ca>

Basile Gilbert, directeur adjoint
Courriel : bgilbert@fcm.ca

Programme de soutien aux gouvernements locaux
1507 Jollibee Plaza Emerald Avenue
Ortigas Center
Pasig City, Philippines
Téléphone : (63) 637-3511
Télécopieur : (63) 637-3235

Rene D. Garrucho
Gestionnaire des programmes nationaux
Courriel : rgarrucho@nwave.net

Nourrir Montréal

Ville de Montréal
Service des sports, des loisirs et du développement social
Téléphone : (514) 872-7953
Télécopieur : (514) 872-7447
<http://www.ville.montreal.qc.ca/>

Marcel Cajelait, conseiller en développement
communautaire
Courriel : mcajelait@pe2.ville.montreal.qc.ca

Échange d'aiguilles SITE

Ville d'Ottawa
Programme de prévention du VIH
Services aux citoyens
Santé publique et soins de longue durée
Téléphone : (613) 580-2424, poste 22525
Télécopieur : (613) 560-6096
<http://city.ottawa.on.ca/>

Jackie Arthur, agent de projet, Programme
d'échange d'aiguilles
Courriel : jacqueline.arthur@city.ottawa.on.ca

Groupe de travail sur les sans-abri

Ville de Toronto
Service de développement social
Téléphone : (416) 392-8238
Télécopieur : (416) 392-8403
<http://www.city.toronto.on.ca/>

Eric Gam, directeur exécutif
Courriel : egam@city.toronto.on.ca

Prévention de la criminalité

Ville de Regina
Service du développement social
Téléphone : (306) 777-7990
Télécopieur : (306) 777-6774
<http://www.city.regina.sk.ca/>

Elizabeth Sinclair, conseillère principale
en matière de politiques
Courriel : esinclair@cityregina.com

Programme de revitalisation de l'est du centre-ville

Ville de Vancouver
Downtown East Side Group, Central Area Planning
Téléphone : (604) 873-7040
Télécopieur : (604) 873-7045
<http://www.city.vancouver.bc.ca/>

Celene Fung, adjointe de planification
Courriel : celene_fung@city.vancouver.bc.ca

Annex B : Les gouvernements locaux et la réduction de la pauvreté

ACDI. Politique de réduction de la pauvreté.

ACDI. Priorités en matière de développement social.

ACDI. Politique de développement durable.

CCSD. Urban Poverty in Canada.

FCM. 1999. Manuel de participation des citoyens au
gouvernement local.

FCM. 2000. Déclaration sur la réduction de la pauvreté.
Fédération canadienne des municipalités. Ottawa.

Programme pour l'habitat, paragraphe 21.